

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DES FORÊTS

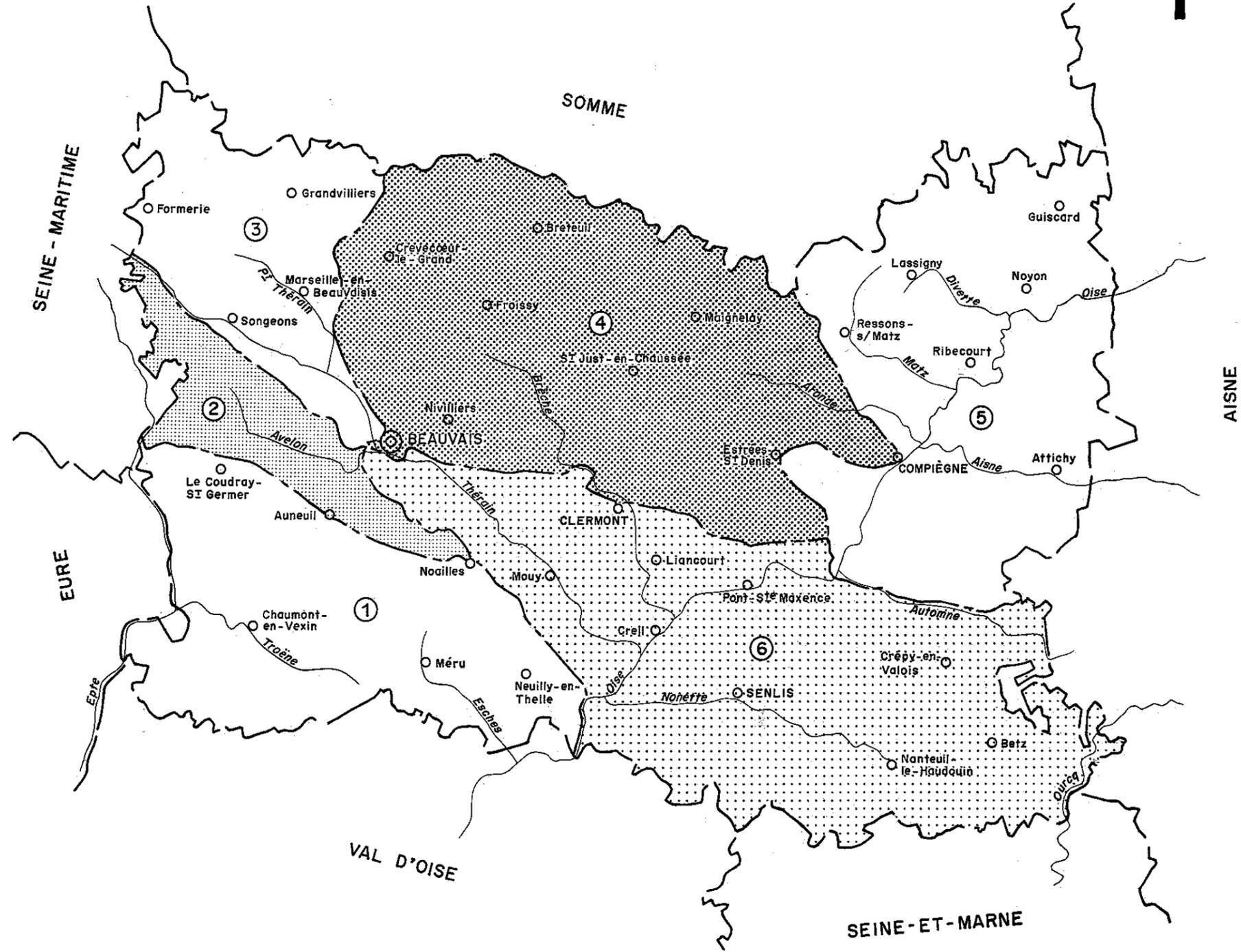
INVENTAIRE FORESTIER NATIONAL

DÉPARTEMENT DE L'OISE

Résultats de l'Inventaire Forestier

TOME I

# RÉGIONS FORESTIÈRES DE L'OISE



- 1 - Vexin français et Pays de Thelle
- 2 - Pays de Bray
- 3 - Picardie verte
- 4 - Plateau picard
- 5 - Soissonnais
- 6 - Valois

ÉCHELLE : 1/500 000

## TABLE DES MATIERES

du TOME I

PAGES

I - <u>DEPARTEMENT DE L'OISE - APERCU D'ENSEMBLE -</u> <u>REGIONS FORESTIERES - TYPES DE PEUPEMENT -</u> <u>ASPECTS ECONOMIQUES -</u>	1
II - <u>CONDITIONS D'EXECUTION DE L'INVENTAIRE -</u>	18
III - <u>RESULTATS DE L'INVENTAIRE -</u>	18
A) <u>GENERALITES</u>	
- Tableau 1 - Répartition du territoire selon l'utilisation du sol	22
- Tableau 2 - Répartition du territoire selon l'utilisation du sol et la catégorie de propriété	23
- Tableau 3 - Taux de boisement par région forestière	24
- Tableau 4 - Surface des landes et friches par région forestière	25
B) <u>FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION -</u>	
- Tableaux 5, 6 - Volumes et accroissements totaux par essence	26
- Tableaux 7 - Surface des essences prépondérantes par région forestière	
7(S) - Propriétés soumises au régime forestier	27
7(P) - Propriétés non soumises au régime forestier	28
- Tableau 7.1 - Surface par région forestière des essences prépondérantes du taillis de mélange futaie-tail- lis	29
- Tableau 8 - Surface des reboisements et des conversions	30
- Tableau 8.1 - Surface des essences introduites	31
- Tableau 9 - Surface par structure élémentaire	32
- Tableau 10 - Volumes totaux par essence et propriété	33
- Tableau 11 - Accroissements courants totaux par essence et par propriété	34
- Tableau 11.1 - Passage à la futaie par essence et par propriété	35

- Tableaux 12	- Surface des peuplements par type et région forestière	
12(S)	- Propriétés soumises au régime forestier	36
12(P)	- Propriétés non soumises au régime forestier	37
- Tableaux 12.1	- Volume et accroissement des peuplements par type et région forestière	
12.1(S)	- Propriétés soumises au régime forestier	38-39
12.1(P)	- Propriétés non soumises au régime forestier	40-41
- Tableaux 13	- Production annuelle moyenne par type de peuplement	
13 (S)	- Propriétés soumises au régime forestier	42
13 (P)	- Propriétés non soumises au régime forestier	43
- Tableau 14	- Répartition des volumes par catégories d'utilisation et dimension des bois	44
- Tableaux 15	- Surface des peuplements suivant les conditions d'exploitation des bois	
15 (S)	- Propriétés soumises au régime forestier	45
15 (P)	- Propriétés non soumises au régime forestier	46
- Tableau 15.1	- Volume des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois	47-48
- Tableau 16	- Surface des peuplements par densité du couvert	49
- Tableau 17	- Surface des peuplements par classe de volume à l'hectare	50

C) FORMATIONS BOISEES HORS FORETS -

- Tableaux 18 et 19-	Peupleraies	
18.1	- Surfaces, volumes et accroissements totaux	51
18.2	- Volume, accroissement et densité à l'hectare	52
- Tableaux 19	- Volume par catégorie de diamètre, classe d'âge et clone	
19.1	- <i>Robusta</i>	53
19.2	- <i>I 214</i>	54
19.3	- <i>Autres clones</i>	55

- Tableau 20	- Arbres épars dans les landes et le domaine agricole	56
- Tableau 21	- Haies boisées	57
- Tableau 22	- Alignements toutes essences	58
IV - <u>ANALYSE DES RESULTATS</u> -		59
V - <u>PRECISION DES RESULTATS</u> -		60

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes that this is essential for ensuring transparency and accountability in the organization's operations.

2. The second part of the document outlines the various methods and tools used to collect and analyze data. It highlights the need for consistent data collection procedures and the use of advanced analytical techniques to derive meaningful insights from the data.

3. The third part of the document focuses on the role of technology in data management and analysis. It discusses how modern software solutions can streamline data collection, storage, and processing, thereby improving efficiency and accuracy.

4. The fourth part of the document addresses the challenges associated with data management, such as data quality, security, and privacy. It provides strategies to mitigate these risks and ensure that the data remains reliable and secure throughout its lifecycle.

5. The fifth part of the document concludes by summarizing the key findings and recommendations. It stresses the importance of a data-driven approach in decision-making and the need for continuous monitoring and improvement of the data management process.

I - APERCU D'ENSEMBLE DU DEPARTEMENT

1 - ASPECT GENERAL -

Le département de l'Oise appartient avec la Somme et l'Aisne à la région de programme "Picardie" mais il est géographiquement situé pour sa majeure partie en Ile-de-France et pour le reste en Picardie et Normandie. Beauvais est admis comme étant le carrefour des trois anciennes provinces.

Il se présente sous une forme presque rectangulaire avec 105 km de large d'est en ouest et 70 km environ du nord au sud.

Avec une surface totale de 589 020 ha et un périmètre de 455 km environ, le département de l'Oise est un département moyen qui ne représente que 1,07 % de la surface de la France.

Son nom résulte du fait que la rivière "Oise" traverse le département en diagonale du nord-est vers le sud-ouest sur une longueur de 100 km environ.

Six autres départements jouxtent celui-ci :

- au nord : la Somme
- au sud : la Seine-et-Marne et le Val d'Oise
- à l'ouest: la Seine-Maritime et l'Eure
- à l'est : l'Aisne

2 - LE MILIEU HUMAIN -

D'après le dernier recensement général de 1975, la population serait de 606 320 habitants soit une densité de 113 hab/km<sup>2</sup> (72 pour l'Aisne, 87 pour la Somme), supérieure à la moyenne nationale (95 hab/km<sup>2</sup>).

La population de ce département a augmenté de 12 % depuis le recensement de 1968. L'Oise se situe donc parmi les dix premiers départements où l'on a enregistré une augmentation de la population.

Ceci est à comparer avec l'augmentation nationale qui n'est que de 5,8 %. L'Oise a donc un taux de croissance double de celui de l'accroissement général.

En 1936 ce département comptait 402 500 habitants.

En 1962 la population était de 540 000 habitants.

Le taux de croissance a donc été de 50 % entre 1936 et 1975 et de 26 % entre 1962 et 1975.

La situation du département de l'Oise, à proximité de Paris, a beaucoup influé sur sa croissance démographique, particulièrement dans le sud-est où l'arrondissement de Senlis possède le 1/3 de la population totale.

Il faut toutefois souligner que l'accroissement général de la population n'a pas eu d'incidence sur la baisse de la population des communes rurales, ce qui est un fait original. Ceci est dû à l'apport dans les communes rurales d'une population qui tend de plus en plus à vivre à la campagne tout en travaillant dans les centres urbains.

Actuellement la population est répartie entre 693 communes de la façon suivante :

- 45,3 % résident dans 653 communes rurales
- 54,7 % résident dans 40 agglomérations de plus de 2 000 habitants.

Il n'y a pas dans l'Oise d'agglomérations importantes. La plus grande ville est Beauvais avec moins de 60 000 habitants, célèbre par sa cathédrale au choeur gothique le plus haut du monde.

Cinquante communes seulement ont plus de 2 000 habitants et dix-sept ont plus de 5 000 habitants.

Sur le plan économique, l'agriculture moderne pratiquée en Picardie, est l'activité la plus importante du département. L'Oise est un des premiers départements producteurs de céréales et de betteraves ce qui n'exclut pas une production importante de lait et un nombre important de bovins d'élevage (Pays de Bray).

L'industrie est prospère dans les vallées de l'Oise et du Thérain (industries mécaniques, métallurgiques, chimiques).

De grandes entreprises sont implantées : Péchiney-Ugine-Kulmann ; Saint-Gobain , Poclain ; Lockheed ; Massey Fergusson , France Glace etc...).

On trouve des activités forestières importantes dans le Soissonnais et le Valois.

Citons, enfin, une activité de loisirs réputée : "l'équitation" , importante à Compiègne mais surtout à Chantilly qui est la cité du cheval de course (2 600 chevaux à l'entraînement à Chantilly, Gouvieux et Lamorlaye).

Le gibier présent partout dans les grands massifs forestiers maintient la présence d'équipages de chasse à courre au cerf, au chevreuil et au sanglier.

### 3 - LE MILIEU NATUREL -

#### 3.1 - Topographie -

La physionomie générale du département de l'Oise est celle d'une région à faible relief, constituée de plateaux peu élevés, assez ondulés. Les vallées sont peu profondes.

L'altitude moyenne est peu importante (120 mètres). La rivière "Oise" marque une ligne de points les plus bas avec une altitude de 22 mètres à Boran-sur-Oise, quand cette rivière pénètre dans le département du Val d'Oise.

L'altitude extrême atteint 240 mètres à la Neuville sur Auneuil non loin de Beauvais.

Une longue dépression existe dans le Pays de Bray et se prolonge en Seine-Maritime (Boutonnaire du Pays de Bray).

Dans le Pays de Thelle, les eaux ont creusé des vallons profonds et assez étroits.

Le Vexin est constitué d'un plateau, situé à une altitude moyenne (120 mètres) bordé par les côtes de l'Ile-de-France avec des buttes-témoins (Montjavoult - Sérans).

Le relief du Plateau Picard est très peu accidenté et le paysage est très ouvert. Il y existe quelques vallées peu profondes et faiblement inclinées vers "l'Oise".

Le nord-est du département est par contre plus accidenté. L'altitude varie de 40 au niveau de l'Oise à 180 mètres sur les buttes les plus élevées, généralement couronnées par la forêt.

Le Valois et le Soissonnais occupent de vastes plateaux, d'altitudes inégales, peu élevés et assez monotones mais très riches par leur agriculture. Ces plateaux portent souvent des buttes-témoins (Mont Alta - Mont Pagnotte).

### 3.2 - Géologie -

Les formations géologiques sont celles du Bassin Parisien et résultent d'une succession de dépôts sédimentaires correspondant à des avancées et des retraits de la mer aux ères secondaire et tertiaire.

La structure des couches est l'image de "cuvettes empilées" avec une faible pente du nord au sud.

Les principales couches géologiques rencontrées sont par ordre d'ancienneté :

#### Ere Secondaire - Période du jurassique et du crétacé

- calcaires et sables du Portlandien
- sables, grès et argiles du Barremien
- craies, argiles et gaize du Cénomaniens, du Turonien et du Sénonien

#### Ere Tertiaire - Périodes Paléocène - Eocène - Oligocène - Miocène

- sables et Bracheux du Thanétien
- argiles et sables du Sparnacien et du Cuisien
- argiles vertes, marnes et calcaires grossiers à nummulites, à miliolles, à cérithes du Lutétien
- sables et grès du Bartonien :
  - sables de Beauchamp et d'Auvers, de l'Auversien
  - calcaires de Saint-Ouen du Marinésien
  - marnes gypseuses du Ludien
- calcaires, sables et argiles du Stampien
  - calcaire de Brie du Sannoisien
  - sables et grès de Fontainebleau du Stampien
  - calcaire de Beauce de l'Aquitaniens
- meulière de Beauce et de Montmorency du Burdigalien.

## Ere Quaternaire

Alluvions anciennes et modernes dans les vallées et sur les plateaux (limon - loess - argiles à silex).

Dans l'ensemble la géologie du département de l'Oise est caractérisée par une alternance de couches dures calcaires et de couches tendres sableuses ou argileuses.

### 3.3 - Pédologie -

Il existe quatre grands types de sol dans ce département :

- les sols dérivés de roches calcaires ou qui se sont développés sur la craie.
- les sols dérivés de matériaux sédimentaires meubles.
- les sols développés sur matériaux limoneux.
- les sols sur colluvions et alluvions modernes.

Ces sols ont donné naissance à des limons plus ou moins fertiles, des argiles avec ou sans silex, des formations marneuses ou sableuses.

On trouve donc selon les régions :

- des sols bruns sur argiles ou sur calcaires (Plateau Picard - Plateau du Valois)
- des sols lessivés plus ou moins hydromorphes sur sables (Région du Soissonnais)
- des sols alluviaux
- des sols podzoliques
- des rendzines
- des sols tourbeux (Marais - Sacy le Grand et Bresles).

### 3.4 - Climat -

L'Oise a un climat de type tempéré océanique (climat parisien) avec une influence continentale déjà marquée.

Ce climat diffère peu de celui du restant de la Picardie.

Les facteurs locaux comme le relief, la proximité de la mer, l'importance des vallées et des massifs boisés jouent un rôle modérateur.

Une étude des moyennes sur une période de trente ans donne les indications suivantes (période de 1946 à 1975) :

. A Beauvais (altitude 106 m) situé à l'extrémité sud-ouest du Plateau Picard, la température moyenne annuelle est de 9°9 (2°8 en janvier et 17°3 en juillet), et la pluviométrie est de 653 mm (H : 165 mm, P : 142 mm, E : 167 mm, A : 176 mm).

. A Compiègne (altitude 32 m) situé aux confins de la partie Est du Plateau Picard et du sud du Soissonnais, la température moyenne annuelle est de 10°5 donc sensiblement supérieure à celle de Beauvais. La pluviométrie par contre est inférieure à celle de Beauvais avec 602 mm.

. A Mureaumont et en Région de Formerie (altitude 209 m à 229 m) situés à l'extrémité ouest du département, la température moyenne annuelle n'est plus que de 9°2. Les températures estivales sont nettement inférieures à celles de Beauvais et de Compiègne. Par contre, les précipitations y sont beaucoup

plus importantes avec 819 mm.

Pour la même période de référence, le nombre de jours de gelée (température minimale inférieure à 0° sous abri) est de 68 à Beauvais, 52 à Compiègne et 70 à Mureaumont-Formerie.

Il faut souligner l'importance du brouillard à Beauvais 58 jours par an (soit près d'un jour sur six). Le nombre de jours de brouillard est encore plus important dans la vallée de l'Oise avec 98 jours. Il y a en outre 16 jours de neige et 18 jours d'orage par an.

L'influence océanique se traduit surtout par des vents d'ouest. L'influence continentale se traduit par des vents d'est. En hiver, les vents d'est sont froids et secs. L'été, ceux du nord-est apportent la sécheresse.

Mise à part la région de Formerie, plus humide, appelée la "Petite Sibérie" à cause de son caractère plus froid, le climat du département de l'Oise est caractérisé par sa fraîcheur, une pluviosité moyenne (650 mm/700 mm) une ventilation abondante, des brouillards fréquents et un enneigement limité.

### 3.5 - Hydrographie -

Un grand cours d'eau "l'Oise" traverse le département du nord-est au sud-ouest, sur plus de 100 km. L'Oise est doublée d'un canal jusqu'à Janville.

L'Oise reçoit : en rive droite

- le Matz
- la Brèche grossie de l'Arré
- le Thérain grossi de l'Avelon
- la Viosne.

en rive gauche

- l'Aisne
- l'Automne
- la Nonette
- la Thève.

Il faut ajouter : - le Canal du Nord qui traverse le département depuis sa limite avec la Somme et son confluent à Noyon avec l'Oise.

- le Canal de l'Ourcq situé en limite sud-est du département qui fait communiquer l'Ourcq avec la Seine.

Les vallées façonnées par ces cours d'eau sont toujours à faible pente ce qui provoque la formation de marais favorisés par un relèvement du plan d'eau lié aux nombreux barrages.

L'Oise possède des anciens étangs qui recouvraient des tourbières (Bresles Sacy-le-Grand) ; celles-ci ont été plus ou moins asséchées. Les Marais de Sacy-le-Grand (950 ha) conservent encore un caractère écologique naturel important.

D'autres étangs ont été creusés à des fins halieutiques ou ornementales (Etangs de Comelles, Mortefontaine, Ermenonville, Chantilly, Vieux Moulin), ou résultent de l'extraction de granulats.

#### 4 - LE MILIEU FORESTIER -

##### 4.1 - Généralités -

Avec un taux de boisement de 19,7 %, le département de l'Oise fait partie des départements les plus boisés du quart nord-ouest de la France et il est le plus boisé des trois départements de la Picardie : 8,4 % dans la Somme et environ 16 % dans l'Aisne.

La forêt est surtout représentée par la forêt feuillue (91 %) : le taillis sous-futaie et le taillis simple dominant. Un peu plus du tiers de la surface feuillue est traité en futaie.

La futaie résineuse est d'introduction relativement récente (1820) et son développement s'est accentué grâce au Fonds Forestier National. Elle ne représente, malgré tout, qu'un faible pourcentage (9 %) de la surface boisée.

Les forêts domaniales représentent 27,5 % de la surface boisée de l'Oise, les autres forêts soumises ne représentant que 6,5 %. Les forêts privées représentent donc 66 %.

Par contre, les peupleraies occupent une surface non négligeable avec 7341 hectares.

Les peuplements feuillus sont constitués par les essences principales suivantes :

- les chênes rouvre et/ou pédonculé, souvent mélangés à d'autres essences en forêts domaniales, sont toujours prépondérants dans tous les peuplements de TSF.
- le hêtre ne se rencontre guère qu'en forêts domaniales.
- le charme est surtout prépondérant en forêts particulières mais il est encore important en forêts domaniales où il constitue quelquefois des futaies pures.
- le châtaignier, le tilleul et le frêne se trouvent fréquemment.
- l'orme est en voie de disparition, par suite de la graphiose qui sévit depuis quelques années.

On trouve un peu de futaie résineuse (forêts d'Ermenonville, Chantilly et des Hospices de Beauvais). L'épicéa, le douglas, le pin laricio, le mélèze existent dans les reboisements.

La forêt domaniale est surtout localisée dans la partie est du département (Soissonnais et Valois).

Les principales forêts domaniales sont : Compiègne, Laigue, Ourscamp-Carlepont, Ermenonville, Halatte, La Neuville-en-Hez, Parc Saint-Quentin, Thelle, Malmifait, et Caumont. Celle de Compiègne est célèbre par le carrefour de Rethondes et le wagon-salon où fut signée, le 11 novembre 1918, l'armistice mettant fin à la première guerre mondiale.

Le voisinage de l'agglomération parisienne suscite l'implantation de nombreuses résidences secondaires en forêt, et le développement du tourisme et des loisirs fait peser sur la forêt une menace constante de déséquilibre par suite de l'incidence de nuisances diverses. Notons que les forêts domaniales de l'Oise reçoivent environ dix millions de visiteurs par an.

Ces formations boisées sont très différentes les unes des autres.

Il était donc indispensable de les regrouper en ensembles plus homogènes et cela pour les raisons suivantes :

- assurer un échantillonnage plus précis à un coût acceptable ;
- donner les résultats de l'inventaire par grandes unités naturelles présentant du point de vue géographique, de la nature et des conditions de croissance des formations boisées, une plus grande unité que celle du département ;
- réaliser d'éventuelles synthèses entre les inventaires des départements voisins ;
- mettre en évidence et utiliser, à des fins descriptives et prospectives la relation existant entre les conditions du milieu et la capacité de production.

Le département a, pour ce faire, été divisé en 6 régions forestières et les formations boisées ont été classées en 6 types de peuplements (dont un, le mélange futaie-taillis a été subdivisé en deux suivant l'importance relative du couvert de la réserve).

Nous étudierons successivement les régions forestières et les types de peuplement.

#### 4.2 - Les Régions Forestières -

Les six régions forestières sont les suivantes :

- *Le Pays de Thelle et Vexin Français*
- *Le Pays de Bray*
- *Le Soissonnais*
- *Le Plateau Picard*
- *La Picardie Verte*
- *Le Valois*

#### - PAYS DE THELLE ET VEXIN FRANCAIS -

Ce sont en fait deux régions différentes regroupées en une seule à cause de leur petitesse. Le rebord du Pays de Bray et la faille qui le prolonge en constitue les limites nord et ouest.

Le plateau crayeux du Thelle, limité au nord par la falaise du Bray, se termine très grossièrement à la route de Gisors à Boran-sur-Oise.

C'est un pays de propriétés moyennes à habitats groupés où l'on conjugue la culture et l'élevage.

Le Vexin Français constitue le prolongement du Vexin Normand que l'on trouve dans le département de l'Eure. L'aspect général est un paysage de buttes (Bois de Molière 219 m) que domine un plateau au relief peu marqué. Le sol du Vexin est formé de calcaires éocènes recouverts de couches de limons dont la fertilité traduit l'épaisseur et caractérise la culture agricole intensive.

Dans cette région la forêt domaniale est représentée par le Massif de Thelle d'une surface de plus de 900 ha. Les autres forêts soumises totalisent une surface arrondie à 220 ha. La forêt communale de La Landelle, la plus importante de celles-ci, représente plus de la moitié de cette surface.

Le Vexin et le Pays de Thelle occupent une surface relativement peu importante dans le département de l'Oise (15 %).

Le taux de boisement de cette région (17,3 %) voisin du taux de boisement départemental, reste assez important compte tenu de la vocation agricole de cette contrée.

#### - LE PAYS DE BRAY -

C'est l'extrémité est de la célèbre "boutonnière" du Pays de Bray qui s'étend principalement en Seine-Maritime. La qualité des sols varie fortement suivant la succession des affleurements calcaires ou marneux. Le Pays de Bray est une région herbagère avec un grand nombre de petites exploitations centrées sur la production laitière. Le paysage verdoyant et vallonné est surtout bocager avec ses pâturages et ses haies. Il tranche nettement avec le reste du département. La forêt y est encore assez bien représentée avec un taux de boisement de 15,9 %.

C'est la plus petite région du département. Elle ne représente que 5 % de la surface seulement.

#### - SOISSONNAIS -

Le Soissonnais occupe le nord-est du département. Il est limité au sud par la rivière "l'Automne" au niveau du "Valois" et à l'ouest par le plateau crayeux Picard. Il se prolonge à l'est dans le département de l'Aisne.

Reposant sur des terrains éocènes, cette région est traversée par des ondulations importantes lui donnant un caractère mouvementé.

Il faut en fait distinguer trois sous-régions :

- le Noyonnais, au nord, zone assez tourmentée, taillée dans les formations de l'éocène inférieur (sable de Bracheux et argile plastique). Les croupes sont boisées tandis qu'ailleurs les cultures sont riches. Les massifs forestiers de cette région restent encore en dehors des grands courants toutistiques.

- une pointe de calcaire grossier (éocène supérieur) recouverte de limon à l'est autour d'Attichy forme une plaine uniforme vouée aux céréales et à la betterave.

- une large bande longe la rive gauche de "l'Oise", où marnes et argiles de Meudon (éocène inférieur) dominant.

Cette zone est marquée par le développement des cultures maraîchères, des pépinières et de la populiculture.

Avec un taux de boisement de 31,4 %, cette région est la plus boisée du département. C'est là qu'on trouve les grands massifs domaniaux (Forêts de Compiègne, de Laigue, d'Ourscamp-Carlepont, de l'Hôpital), et le plus grand nombre de forêts communales.

Le Soissonnais occupe une surface importante dans "l'Oise" puisqu'il représente près de 20 % de la surface départementale.

- PLATEAU PICARD -

Prolongement du Plateau Picard de la "Somme", cette région représente près du quart de la surface départementale.

Elle est limitée, au sud et à l'est par la côte des calcaires grossiers d'Ile-de-France, et à l'ouest par la Picardie Verte au relief différent.

Reposant sur la craie blanche du crétacé supérieur, recouverte de limons fertiles, c'est une riche zone de cultures qui avec le "Valois" font la richesse agricole du département de l'Oise.

Le paysage très monotone n'est pratiquement jamais rompu.

La forêt y est peu représentée et il n'y existe aucune forêt domaniale. On y trouve quelques forêts communales de peu d'importance sauf le "Bois de Bulles et Mesnil-sur-Bulles" qui voisine les 150 hectares.

Le taux de boisement n'est que de 6,5 % seulement. C'est la région qui a le plus faible taux de boisement mais elle occupe par contre 24,7 % de la surface du département.

- PICARDIE VERTE -

Cette petite région n'occupe que 8,9 % de la surface de "l'Oise".

Elle est située à l'angle nord-ouest du département et se trouve coincée entre le Pays de Bray et le Plateau Picard.

La Picardie Verte se prolonge dans le département de la Somme et elle est bordée par le Petit Caux en Seine-Maritime.

La craie blanche a ici été plissée et elle donne une couleur à la région.

L'influence océanique se fait peu sentir bien que ce soit la partie du département la plus proche de la mer. A Mureaumont la moyenne mensuelle des températures est inférieure à celle des autres stations.

Le paysage rappelle celui de la Normandie, d'ailleurs très proche, par la présence de nombreuses haies.

Les boisements plutôt feuillus sont assez lâches. La forêt domaniale est représentée par les Massifs du Parc Saint-Quentin, de Caumont et de Malmifait.

Avec 5 870 ha de surface totale boisée, cette région n'a qu'un taux de boisement de 11,2 %. C'est une des régions les moins boisées de "l'Oise".

- VALOIS -

Avec une surface de 155 980 ha, le Valois est la plus grande région forestière du département. Il couvre 26,5 % de la surface de l'Oise.

Cette région limitée, à l'ouest par les Pays de Thelle et de Bray, au nord par le Plateau Picard et le Soissonnais est la plus favorisée du département

par sa richesse agricole, sa richesse forestière, sa richesse industrielle du fait de la traversée du Valois par "l'Oise" et son affluent le "Thérain".

La partie occidentale, vallées exclues, constitue le domaine de la forêt et des activités de loisirs.

Les grands massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly, d'Ermenonville, de Hez-Froidmont ainsi que de nombreuses forêts privées sont l'objet d'une pression touristique très importante, due à la proximité de la Région Parisienne et à l'implantation récente de l'aérodrome de Roissy-en-France.

Le taux de boisement du "Valois" est important puisqu'il atteint 28,2 %. C'est la région forestière la plus boisée après le Soissonnais.

Les forêts sont traitées en TSF et en futaie.

En Ermenonville et Chantilly, on trouve de grandes surfaces de résineux (surtout pin sylvestre) qui occupent essentiellement les parties de sable pauvre (sable de Beauchamp).

Dans toutes les forêts traitées en TSF, on trouve principalement les chênes et le hêtre et souvent du charme et du tilleul.

#### 4.3. - Les Types de Peuplement -

##### FUTAIE FEUILLUE

Le type "futaie feuillue" couvre une surface de 23 730 ha soit 21 % de la surface boisée de production de l'Oise. C'est le type le mieux représenté après le mélange futaie-taillis.

Il est situé :

- a) pour 93 % de sa surface en forêt soumise.
- b) pour 60 % de sa surface dans le Soissonnais et pour 29 % dans le Valois

Il constitue 88 % de la surface des futaies du département. Le hêtre représente 46 % et le chêne 39 %.

Sur l'ensemble du type, le volume moyen ressort à 245 m<sup>3</sup>/ha (248 m<sup>3</sup>/ha en forêt soumise, 218 m<sup>3</sup>/ha en forêt privée).

L'accroissement courant annuel moyen est de 4,4 m<sup>3</sup>/ha/an (4,42 m<sup>3</sup> en forêt soumise, 4,02 m<sup>3</sup> en forêt privée).

A titre de comparaison, le volume moyen et l'accroissement moyen de l'ensemble des formations boisées de production de l'Oise ressortent à 160 m<sup>3</sup>/ha et à 4,2 m<sup>3</sup>/ha/an.

##### MELANGE FUTAIE TAILLIS

Le type mélange futaie-taillis couvre une surface de 68 110 ha, soit 60 % de la surface boisée de production. C'est donc le type de peuplement le plus largement représenté dans le département.

Il est situé pour 84 % de sa surface en forêt privée dont il constitue, avec 89 % de la surface boisée privée, le type nettement dominant.

Ce type de peuplement présent dans toutes les régions est surtout important dans le Valois (26 320 ha) et le Soissonnais (16 000 ha). Il est encore bien représenté sur le Plateau Picard avec 7 210 ha.

Dans ce type, la futaie est à base de chêne, surtout rouvre, et de hêtre. Le chêne y représente une surface relative de 59 % et le hêtre de 16 %. Le taillis est surtout constitué de charme, de bouleau et de tilleul.

Sur l'ensemble du type, le volume moyen ressort à 145 m<sup>3</sup>/ha (142 en forêt privée, 160 en forêt soumise) et l'accroissement courant annuel moyen à 4 m<sup>3</sup>/ha/an (3,38 en forêt soumise, 4,10 en forêt privée).

#### - TAILLIS SIMPLE -

Le "taillis simple" couvre une surface de 5 980 ha soit 5,3 % de la surface boisée de production de l'Oise.

Il est situé :

- pour 83 % en forêt privée
- principalement :
  - dans le Valois où il représente 39 %
  - dans le Soissonnais où il représente 27 %
  - dans le Thelle et le Vexin Français où il représente 19 %.

Il est constitué principalement (67 %) par des taillis simples au sens strict et sur le surplus par des taillis sous futaie pauvres et quelques taches de futaie.

Ce sont les feuillus divers qui dominent (56 %) et le groupe chêne-hêtre (34 %).

Sur l'ensemble du type, le volume moyen ressort à 117 m<sup>3</sup>/ha et l'accroissement courant annuel moyen à 4,8 m<sup>3</sup>/ha/an.

#### - BOIS DE FERME - PARCS RURAUX - FORETS-GALERIE -

Sous ce type sont regroupés :

- des boisements à structure parcellaire très morcelée avec interpénétration marquée du territoire agricole avoisinant (Bois de ferme).
- des boisements voisins d'habitations rurales ou péri-urbaines, souvent clos (Parcs Ruraux).
- des boisements feuillus en général, situés au fond des vallées le long des cours d'eau ou occupant des dépressions humides (Forêts-Galerie).

Ce type couvre une surface de 7 220 hectares au total soit 6,4 % de la surface boisée de production de l'Oise.

Il est situé :

- entièrement en forêt privée,
- pour 32 % dans le Valois, pour 22 % dans le Soissonnais et pour 16 % sur le Plateau Picard.

Il est composé de mélange futaie-taillis (41 % de la surface), de taillis simple (39 %) et de futaie (20 %).

Les essences prépondérantes sont principalement des feuillus divers et le chêne et le hêtre.

Sur l'ensemble du type, le volume moyen ressort à 122 m<sup>3</sup>/ha et l'accroissement courant annuel à 4,3 m<sup>3</sup>/ha/an.

#### - FUTAIE RESINEUSE -

Le type "futaie résineuse" ne couvre qu'une surface de 3 190 ha soit 2,8 % seulement de la surface boisée de production de l'Oise.

C'est le type le moins représenté dans le département.

Il est situé :

- a) pour 82 % de sa surface en forêt soumise.
- b) pour 72 % de sa surface dans le Valois.

Le Pin Sylvestre représente 87 % de la surface totale en futaie résineuse.

Sur l'ensemble du type, le volume moyen ressort à 190 m<sup>3</sup>/ha (198 m<sup>3</sup> en forêt soumise, 151 m<sup>3</sup> en forêt privée).

L'accroissement courant annuel moyen est de 7 m<sup>3</sup>/ha/an (7,1 m<sup>3</sup> en forêt soumise, 6,4 m<sup>3</sup> en forêt privée).

#### - REBOISEMENTS -

Il s'agit surtout de peuplements résineux artificiels assez récents.

Ce type représente 4 090 hectares soit 3,6 % seulement de la surface boisée de production.

Il est situé pour 67 % de sa surface en forêt soumise. On le trouve principalement dans le Soissonnais (45 %) et le Valois (35 %).

Les résineux sont prépondérants sur 70 % de la surface. Il s'agit principalement de Pins - Douglas - Epicéa - Sapin.

Sur l'ensemble du type, le volume total, évidemment assez faible, n'est que de 31 m<sup>3</sup>/ha.

L'accroissement courant annuel est de 1,9 m<sup>3</sup>/ha/an.

La part des résineux dans ces résultats est de 14 m<sup>3</sup>/ha et 1,21 m<sup>3</sup>/ha/an.

## 5 - LES ASPECTS DE L'ECONOMIE FORESTIERE -

### 5.1 - Exploitation forestière -

Le mode de vente des produits forestiers le plus répandu est la vente des bois sur pied, aussi bien dans les forêts gérées par l'ONF que dans les forêts des particuliers.

La quantité de bois provenant de forêts gérées par l'ONF est de l'ordre de 35 % des bois d'oeuvre.

Depuis quelques années, une part de plus en plus importante des lots de bois des forêts privées est vendue au cours des ventes groupées organisées par le Syndicat des propriétaires forestiers. Cependant, les ventes directes aux exploitants sont encore nombreuses, surtout dans les petites propriétés.

Le nombre des entreprises d'exploitation forestière s'élève à 240.

Parmi ces 240 entreprises :

- 107 ont leur siège social dans l'Oise
- 133 ont leur siège social dans d'autres départements
  - (26 % dans l'Aisne)
  - (16 % dans la Région Parisienne)
  - (12 % dans la Région du Nord)
  - (12 % en Haute Normandie)
  - (15 % dans la Somme)
  - (19 % divers)

Ces entreprises se répartissent ainsi :

- 17 propriétaires forestiers exploitants
- 169 exploitants forestiers
- 54 exploitants forestiers scieurs.

22 entreprises produisent plus de 5 000 m<sup>3</sup> de bois (grumes + bois d'industrie) par an et commercialisent 61 % de la production totale du département. Parmi ces 22 entreprises, 12 ont leur siège social dans l'Oise.

### DESTINATION GEOGRAPHIQUE DES PRODUITS

#### Grumes

Les grumes d'oeuvre ont les destinations suivantes :

- 55 % sont sciées dans l'Oise
- 25 % environ partent dans les départements et régions limitrophes (surtout l'Aisne)
- 5 % environ sont destinées aux fabriques d'emballages et d'allumettes
- 15 % environ sont exportées (surtout les belles grumes).

### Bois d'industrie

La majeure partie des bois d'industrie va à la trituration (99 %).

42 % pour l'industrie de la pâte à papier (SICA à Alizay (27), La Rochette Cenpa à Venizel (02), Beghin Say à Corbehem (62), Papeterie de la Seine à Nanterre (92).

58 % pour l'industrie des panneaux (usines belges et usine ISOREL à Trie Château (60).

### MAIN D'OEUVRE

Les seules entreprises ayant leur siège social dans l'Oise disposent de 185 bûcherons permanents.

Cet effectif est largement complété par des tâcherons indépendants dont l'importance est croissante.

#### 5.2 - Scierie -

Structure de la branche scierie au 31 décembre 1976

	- 2 000 m3 s	2 000 à 4 000 m3 s	4 000 à 8 000 m3 s	+ 8 000 m3 s	TOTAL
Nombre d'entreprises	40	5	3	3	51
% de la production	33 %	15 %	18 %	34 %	100 %

Ces 51 scieries emploient 481 salariés permanents.

Dans l'Oise, aucune scierie ne traite les bois tropicaux.

Les entreprises de sciages ayant une activité aval sont au nombre de 32.

- 2 fabriques de parquet
- 13 menuiseries - charpente
- 1 tournerie
- 4 fabriques de meubles
- 2 négoce
- 8 caisseries - palettes
- 1 fabrique de panneaux
- 1 pompes funèbres.

Les principales utilisations des produits de scierie sont :

- 40 % utilisation des entreprises pour leur propre activité
- 40 % utilisation dans d'autres activités aval du département et limitrophes
- 20 % sont exportés.

### 5.3 - Industries du Bois -

- 4 Fabrications d'éléments de charpente et de menuiserie de bâtiment (employant plus de 10 salariés)
- 1 Fabrication de parquets (employant plus de 10 salariés)
- 9 Fabrications et transformation de panneaux, bois de placage, bois améliorés et traités (entreprises employant plus de 10 salariés)
- 7 Fabrications d'emballage en bois (dont 4 entreprises employant plus de 10 salariés)
- 1 Fabrication de bâtiments préfabriqués légers
- 4 Fabrications d'objets divers en bois (entreprises employant plus de 10 salariés)
- 28 Fabrications de meubles meublants (dont 8 entreprises employant plus de 10 salariés)
- 4 Fabrications de sièges
- 5 Fabrications de meubles en bois blanc (dont 1 entreprise employant plus de 10 salariés)
- 5 Fabrications de literie (dont 1 entreprise employant plus de 10 salariés)
- 12 Fabrications de meubles divers (dont 2 entreprises employant plus de 10 salariés)
- 2 Fabrications de mobilier fonctionnel non métallique.

#### PRINCIPALES ENTREPRISES

- Ets LECURU à la Croix Saint Ouen (meubles rustiques)
- Ets les Fils de SADI MACRE à Neuilly en Thelle (meubles de jardin, d'enfants)
- Manufacture d'allumettes à Saintines
- Sté d'Application des Techniques Modernes au Bâtiment (ATMB) à Breteuil (panneaux pour façades, cloisons amovibles)
- Sté d'exploitation mécanique du bois à la Chapelle en Serval (meubles)
- COMERA à Crevecoeur le Grand (meubles de cuisine)
- Ets GOLDMAN à Crépy en Valois (meubles)
- PATERLINI et Cie à Noyon (meubles)

---

Sources - S.R.A.F. de la Région Picardie -

Service des Forêts - Enquêtes annuelles de branche et fichier d'établissements scieries.

TABLEAU A

## PRODUCTION DES EXPLOITATIONS FORESTIERES

(unité 1000 m3/R)

	1972 (moyenne 1971-1973)	1974	1975	1976	1977
<b>BOIS D'OEUVRE</b>					
Chêne	94,50	81,90	69,20	69,30	68,00
Hêtre	95,70	82,50	76,70	71,50	71,10
Peuplier	81,80	77,40	45,00	55,70	65,60
Divers feuillus	38,90	47,00	43,40	45,90	47,00
<b>Total feuillus</b>	<b>310,90</b>	<b>288,80</b>	<b>234,30</b>	<b>242,40</b>	<b>251,70</b>
Epicéa, sapin	1,80	1,60	3,10	1,90	1,50
Autres conifères	11,70	13,50	8,20	12,10	12,80
<b>Total conifères</b>	<b>13,50</b>	<b>15,10</b>	<b>11,30</b>	<b>14,00</b>	<b>14,30</b>
<b>TOTAL BOIS D'OEUVRE</b>	<b>324,40</b>	<b>303,90</b>	<b>245,60</b>	<b>256,40</b>	<b>266,00</b>
<b>BOIS D'INDUSTRIE</b>					
Trituration feuillus	173,20	170,80	145,20	132,30	138,70
Trituration conifères	5,40	4,60	4,40	6,00	8,00
Mines feuillus	2,50	1,10	0,60	0,40	0,30
Mines conifères	0,30	0,10	0,20	0,10	-
<b>AUTRES BOIS D'INDUSTRIE</b>					
Feuillus	0,50	0,50	0,40	0,50	3,10
Conifères	0,10	-	-	0,50	0,60
<b>TOTAL FEUILLUS</b>	<b>176,20</b>	<b>172,40</b>	<b>146,20</b>	<b>133,20</b>	<b>142,10</b>
<b>TOTAL CONIFERES</b>	<b>5,80</b>	<b>4,70</b>	<b>4,60</b>	<b>6,60</b>	<b>8,60</b>
<b>TOTAL BOIS D'INDUSTRIE</b>	<b>182,00</b>	<b>177,10</b>	<b>150,80</b>	<b>139,80</b>	<b>150,70</b>
<b>BOIS DE FEU COMMERCIALISE</b>	<b>12,60</b>	<b>12,20</b>	<b>8,40</b>	<b>7,50</b>	<b>5,90</b>

**TABLEAU B**  
**PRODUCTION DES SCIERIES**  
 (unité 1 000 m3s)

	1972 (moyenne 71-73)	1974	1975	1976	1977
<b>SCIAGES</b>					
- Chêne	28,50	27,80	24,50	23,60	26,10
- Hêtre	31,40	32,30	27,00	27,10	33,50
- Peuplier	24,60	19,50	13,10	13,80	13,60
- Divers	12,00	16,70	13,30	15,00	17,00
<b>Total feuillus</b>	<b>96,50</b>	<b>96,30</b>	<b>77,90</b>	<b>79,50</b>	<b>90,20</b>
Epicéa, Sapin	0,60	0,20	0,60	0,60	0,50
Autres conifères	4,20	3,80	4,30	3,70	4,60
<b>Total Conifères</b>	<b>4,80</b>	<b>4,00</b>	<b>4,90</b>	<b>4,30</b>	<b>5,10</b>
Essences tropicales	0,20	-	-	-	-
<b>TOTAL SCIAGES</b>	<b>101,50</b>	<b>100,30</b>	<b>82,80</b>	<b>83,80</b>	<b>95,30</b>
<b>BOIS SOUS RAILS</b>					
Traverses chêne et hêtre	2,10	2,60	1,20	0,50	0,20
Traverses conifères	-	-	-	0,20	-
Appareils de voie	0,30	0,30	0,10	-	-
<b>TOTAL SCIAGES + BOIS SOUS RAILS</b>	<b>103,90</b>	<b>103,20</b>	<b>84,10</b>	<b>84,50</b>	<b>95,50</b>
<b>CHUTES DE SCIERIE (1 000 T.)</b>					
Trituration	13,10	14,80	17,00	18,10	18,80
Autres utilisations	6,70	8,50	9,00	3,90	7,20
<b>TOTAL CHUTES DE SCIERIE</b>	<b>19,80</b>	<b>23,30</b>	<b>26,00</b>	<b>22,00</b>	<b>26,00</b>

## II - CONDITIONS D'EXECUTION DE L'INVENTAIRE FORESTIER

L'étude préalable du département de l'OISE, comportant la délimitation des régions forestières et la définition des types de peuplement, a été effectuée en 1975.

L'interprétation de la couverture photographique aérienne (photographies panchromatiques et infra-rouges à l'échelle du 1/25 000<sup>e</sup> prises en 1975) a été réalisée du 15 Janvier 1976 au 15 Avril 1976.

La deuxième phase de l'inventaire comportant l'exécution des levés au sol concernant les formations boisées de production, soumises et non soumises au régime forestier, les plantations d'alignements, les arbres forestiers épars, les peupleraies, les landes, a été effectuée du 1<sup>er</sup> septembre 1976 au 15 mars 1977.

L'exploitation mécanographique des données brutes de l'échantillonnage a été réalisée par le Centre de traitement de l'information du Service de l'Inventaire Forestier National en septembre et octobre 1978.

## III - RESULTATS DE L'INVENTAIRE

Les résultats sont fournis dans des tableaux répartis en deux tomes.

Le tome 1<sup>er</sup> réunit les résultats globaux de surfaces, volumes et accroissements, tant pour les formations boisées que pour les plantations hors-forêts.

Le tome 2<sup>ème</sup> réunit des résultats plus détaillés au niveau des essences et des types de peuplement des seules formations boisées de production.

Les tableaux de ce tome sont directement édités par l'ordinateur à la différence de ceux du 1<sup>er</sup> tome.

Afin d'alléger au maximum la lecture des tableaux, il a paru utile de donner une fois pour toute, ici, la définition aussi précise que possible des différents termes utilisés.

Ces termes sont définis dans l'ordre où le lecteur les rencontre en général dans le cours de la publication.

### - Formations boisées de production -

#### - Forêts -

Formations végétales dominées par des arbres ou arbustes qui doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- . soit être constituées de tiges recensables bien réparties ayant un couvert au moins égal à 10 % ;
- . soit présenter une densité par hectare d'au moins 500 plants, rejets ou semis, vigoureux et bien répartis ;
- . avoir une largeur moyenne d'au moins 25 mètres et appartenir à un massif de plus de 4 ha ;
- . ne pas avoir principalement une fonction de protection ou de récréation.

Les vergers sont exclus.

- Boqueteaux -

Petits massifs boisés de moins de 4 hectares et d'au moins 50 ares, le plus souvent situés en domaine agricole et ayant une fonction principale de production (largeur minimum : 25 mètres).

- Bosquets -

Petits massifs boisés d'une superficie comprise entre 50 ares et 5 ares (et d'une largeur supérieure à 15 m) ou d'une largeur comprise entre 15 m et 25 m sans condition de surface.

(Les bouquets d'arbres d'une superficie inférieure à 5 ares sont considérés comme des arbres épars).

- Autres formations boisées (boisements de protection ou d'agrément)

Formations boisées dont la fonction de production est nulle ou accessoire. Elles comprennent essentiellement les forêts inexploitable car inaccessibles ou situées sur de trop fortes pentes, ou encore celles dont le rôle de protection interdit que des coupes y soient faites. Cette rubrique inclut également les espaces verts boisés à but esthétique, récréatif ou culturel.

- Haies -

Ligne boisée d'une largeur moyenne à la base au plus égale à 10 m et d'une longueur supérieure à 25 m, comportant au moins 3 arbres recensables (diamètre à 1,30 m égal ou supérieur à 7,5 cm), avec une densité moyenne d'au moins un arbre recensable tous les 10 m.

- Alignements -

Ligne d'arbres plantés à intervalles réguliers, d'une largeur au plus égale à 10 m, d'une longueur supérieure à 25 m et comportant au moins 3 arbres, avec une densité moyenne d'au moins un arbre tous les 25 m.

- Peupleraies -

Peuplements artificiels composés de peupliers cultivés, plantés à espacements réguliers, où ces peupliers se trouvent à l'état pur ou nettement prépondérants et avec une densité supérieure à 100 à l'hectare.

En outre les peupleraies doivent avoir une surface minimum de 5 ares sur une largeur de cime supérieure à 15 m.

- Volumes -

Il s'agit de volumes sur écorce arrêtés aux différentes découpes suivantes :

- découpe bois fort de 22 cm de circonférence (7 cm de diamètre) pour la tige des résineux et des peupliers de toutes catégories de dimensions et celle des feuillus appartenant aux catégories des bois moyens et des petits bois, y compris les brins de taillis ;

- découpe marchande de 20 cm de diamètre pour les tiges de feuillus appartenant à la catégorie gros bois et pour les branches des feuillus et résineux de toutes catégories ;

- éventuellement découpe de forme pour la tige principale ou les branches.

La dimension de recensabilité a été fixée à un diamètre de 7,5 cm à 1,30 m du sol (ou à une circonférence de 24,5 cm à 1,50 m).

Le volume pris en compte est la somme du volume de la tige et de celui de certaines grosses branches (voir § catégorie d'utilisation des bois).

- Accroissements -

L'accroissement périodique annuel moyen (accroissement courant) est calculé sur la période des 5 ans précédant l'année civile du sondage.

L'accroissement sur écorce en volume des peuplements est la somme de deux composants :

a) l'accroissement des arbres sur pied compte tenu des arbres qui ne sont devenus recensables qu'au cours de la période de 5 ans définie ci-dessus.

b) l'accroissement que les arbres actuellement coupés avaient apporté au peuplement pendant la fraction de la même période durant laquelle ils étaient encore sur pied.

Cette deuxième partie de l'accroissement est mentionnée à part dans les tableaux du 2ème tome sous la rubrique résumée d'"Accroissement dû aux arbres coupés".

- Passage à la futaie -

C'est la moyenne annuelle du volume des arbres passant recensables au cours de la période de 5 ans définie plus haut.

- Essence prépondérante -

C'est l'essence occupant la plus grande surface du couvert libre total du peuplement sur le point d'inventaire.

- Structure forestière élémentaire -

C'est la constatation objective des effets du traitement - ou de l'absence de traitement - tels qu'ils se traduisent sur le point d'inventaire à la date du sondage.

On distingue les structures principales suivantes :

futaie régulière, futaie irrégulière, mélange de futaie et de taillis (y compris les taillis-sous-futaie), taillis simple.

- Catégories de dimension des bois -

Les 4 catégories de dimensions figurant dans les publications correspondent aux diamètres suivants (diamètre à 1,30 m = d) ou aux circonférences suivantes (circonférence à 1,50 m = c) :

	d	c
Non recensable	moins de 7,5 cm	moins de 24,5 cm
Petit bois	7,5 - 22,5 cm	24,5 - 54,4 cm
Moyen bois	22,5 - 37,4 cm	54,5 - 94,4 cm
Gros bois	37,5 cm et plus	94,5 cm et plus

- Catégories d'utilisation des bois -

Les 3 catégories d'utilisation des bois mentionnées dans les publications sont définies de la manière suivante :

- Catégorie I - Tranchage, déroulage, ébénisterie, menuiserie fine.
- Catégorie II - Autres sciages, menuiserie courante, charpente, caissage, coffrage, traverses.
- Catégorie III - Bois d'industrie et bois de chauffage.

Ces catégories d'utilisation s'appliquent au volume de la tige arrêté à l'une des découpes précédemment définies et diminué des parties en rebut, volume auquel on ajoute le volume de celles des branches qui répondent aux deux conditions = diamètre fin bout au moins égal à 20 cm et longueur minimum de 1 mètre.

Le volume cubé ne comprend donc qu'une partie du houppier.

## 60 - Tableau I

## Répartition du territoire

## selon l'utilisation du sol

Utilisation du sol	Surface ha	%
Formations boisées	115 850	19.7
Landes et friches	3 100	0.5
Terrains agricoles	418 950	71.1
Terrains improductifs (1)	48 350	8.2
Eaux	2 750	0.5
T O T A L	589 000	100

(1) y compris zone militaire caviardée

## 60 - Tableau 2

Répartition du territoire suivant l'utilisation  
du sol et la catégorie de propriété

Utilisation du sol	Terrains soumis au régime forestier		Terrains non soumis au régime forestier	TOTAL ha
	Domaniaux ha	Communaux et autres personnes morales ha	Terrains particuliers ha	
<b>A - Terrains non boisés</b>				
Terrains agricoles	322	87	418 551	418 960 (1)
Landes	97	47	2 975	3 119 (1)
Eaux	-	43	2 701	2 744
Improductifs	439	127	47 299	47 865
<b>TOTAL PAR CATEGORIE DE PROPRIETE - A</b>	<b>858</b>	<b>304</b>	<b>471 526</b>	<b>472 688</b>
<b>B - Terrains boisés</b>				
Formations boisées de production				
- Forêts	31 915	7 608	66 758	106 281
- Boqueteaux	-	-	4 961	4 961
- Bosquets	-	-	1 112	1 112
Autres formations boisées	-	-	3 496	3 496
<b>TOTAL PAR CATEGORIE DE PROPRIETE - B</b>	<b>31 915</b>	<b>7 608</b>	<b>76 327</b>	<b>115 850</b>
<b>C - Zone caviardée</b>				<b>482</b>
<b>TOTAL A+B+C</b>	<b>32 773</b>	<b>7 912</b>		
	<b>40 685</b>		<b>547 853</b>	<b>589 020</b>
<b>Taux de boisement B/ A+B+C</b>				<b>19.7 %</b>

(1) Sont comprises dans les terrains agricoles et les landes les formations boisées hors forêts suivantes :

- Peupleraies	7 341 ha
- Haies boisées	2 592 km
- Alignements	847 km

## 60 - Tableau 5.6

Formations boisées de production et plantations  
hors-forêts

Volumes et accroissements totaux par essence

Toutes propriétés

Essence	Formations boisées de production		Peupleraies	Arbres épars et éléments linéaires		Volume total 1000 m <sup>3</sup>
	Volume 1000 m <sup>3</sup>	Accroissement 100 m <sup>3</sup> /an		Volume 1000 m <sup>3</sup>	Volume (1) 1000 m <sup>3</sup>	
Chêne pédonculé	3 239,9	501	0,1	20,5	3 260,5	
Chêne rouvre	2 674,8	390	0,1	-	2 674,9	
Chêne rouge	0,7	1	-	-	0,7	
Hêtre	4 088,5	876,5	-	4,7	4 093,2	
Châtaignier	764,3	273,5	-	-	764,3	
Charme	1 332,2	391,5	1,5	-	1 333,7	
Bouleau	1 086,5	410,5	2,6	-	1 090,4	
Frêne	992,8	330,5	15,4	1,3	1 029,3	
Peupliers (clones cultivés)	-	-	1 082 (2)	21,1	1 186,9	
Tilleul	697,5	262,5	0,1	3,3	700,9	
Autres feuillus	2 013,3	824,5	37,6	60,1	2 111	
Total feuillus	16 890,5	4 261,5	1 139,4	215,9	18 245,8	
Pin maritime	6,1	3	-	-	6,1	
Pin sylvestre	864,7	295,5	-	-	864,7	
Pin laricio	40,6	31,5	-	-	40,6	
Pin noir	91,7	25,5	-	-	91,7	
Épicéa	85,2	38	-	0,8	86	
Autres conifères	36,7	16,5	-	-	36,7	
Total conifères	1 125	410	-	0,8	1 125,8	
T O T A L	18 015,5	4 671,5	1 139,4	216,7	19 371,6	

(1) Il s'agit du volume des seuls arbres de forme futaie pour obtenir le volume total il convient d'ajouter :  
- 10 100 m<sup>3</sup> de brins de taillis aux arbres épars

(2) Seul l'accroissement des peupliers de clones cultivés a été mesuré, soit 56 100 m<sup>3</sup>/an en peupleraies et 4 250 m<sup>3</sup>/an dans les alignements

## 60 - Tableau 7 (S)

## Formations boisées de production

Surface par essence prépondérante (1) et région forestière  
Propriétés soumises au régime forestier.

Structure forestière élémentaire	Essence prépondérante	Vexin fran- çais et Pays de Thelle ha	Pays de Bray ha	Picardie verte ha	Plateau picard ha	Soissonnais ha	Valois ha	Total ha
Futaies (1)	Chêne pédonculé	70	40	130	40	4 740	3 910	8 930
	Chêne rouvre	770	90	610	230	1 340	4 980	8 020
	Hêtre	170	-	730	-	8 920	3 500	13 320
	Charme	-	-	-	-	2 180	320	2 500
	Autres feuillus	-	-	-	-	480	110	590
	Total feuillus	1 010	130	1 470	270	17 660	12 820	33 360
	Pin maritime	-	-	-	-	-	50	50
	pin sylvestre	-	90	-	-	1 400	2 180	3 670
	Autres pins	-	-	-	-	50	100	150
	Sapin	-	-	-	-	-	120	120
	Epicéa	-	-	-	-	540	50	590
	Autres conifères	-	-	-	-	180	250	430
	Total conifères	-	90	-	-	2 170	2 750	5 010
	TOTAL FUTAIES	1 010	220	1 470	270	19 830	15 570	38 370
Taillis simple	Chêne pédonculé	-	-	-	-	-	40	40
	Charme	-	-	-	90	40	40	170
	Autres feuillus	40	-	-	-	120	780	940
	TOTAL TAILLIS SIMPLE	40	-	-	90	160	860	1 150
TOTAL REGION FORESTIERE		1 050	220	1 470	360	19 990	16 430	39 520

(1) Il s'agit des futaies régulières, irrégulières ainsi que des futaies de mélange futaie-taillis. Dans ce dernier cas, seules les essences prépondérantes de la futaie sont prises en compte ici, les essences prépondérantes du taillis étant étudiées dans le tableau 7.1

## 60 - Tableau 7 (P)

## Formations boisées de production

Surface par essence prépondérante (1) et région forestière

Propriétés non soumises au régime forestier

Structure forestière élémentaire	Essence prépondérante	Vexin français et Pays de Thelle ha	Pays de Bray ha	Picardie verte ha	Plateau picard ha	Soissonnais ha	Valois ha	Total ha
Futaies (1)	Chênes pédonculé et rouvre	7 940	3 100	1 360	3 860	6 020	12 090	34 370
	Autres chênes	-	-	-	-	-	40	40
	Hêtre	1 130	-	1 930	1 140	2 540	2 390	9 130
	Châtaignier	500	190	-	40	280	210	1 220
	Charme	270	110	320	1 210	600	170	2 680
	Bouleau	110	-	-	100	430	560	1 200
	Frêne	770	-	360	540	1 260	1 190	4 120
	Autres feuillus	510	110	240	1 020	1 430	1 840	5 150
	Total feuillus	11 230	3 510	4 210	7 910	12 560	18 490	57 910
	Pin sylvestre	210	230	-	240	400	2 240	3 320
Autres pins	200	40	-	-	260	250	750	
Epicéa	40	190	-	-	-	40	270	
Autres conifères	210	40	150	40	180	190	810	
Total conifères	660	500	150	280	840	2 720	5 150	
TOTAL FUTAIES	11 890	4 010	4 360	8 190	13 400	21 210	63 060	
Taillis simple	Chênes pédonculé et rouvre	100	-	-	-	310	590	1 000
	Autres chênes	-	-	-	-	-	-	-
	Hêtre	-	-	-	40	310	-	350
	Châtaignier	40	-	-	-	180	-	220
	Charme	410	-	-	80	90	210	790
	Autres feuillus	1 550	380	40	630	1 720	3 060	7 380
TOTAL TAILLIS SIMPLE	2 100	380	40	750	2 610	3 860	9 740	
TOTAL REGION FORESTIERE	13 990	4 390	4 400	8 940	16 010	25 070	72 800	

(1) Voir note 1 du tableau 7 (S)

## 60 - Tableau 7.1

## Formations boisées de production

Surface par essence prépondérante du taillis de mélange futaie-taillis,  
et par région forestière

Propriété	Essence prépondérante	Vexin français et pays de Thelle ha	Pays de Bray ha	Picardie verte ha	Plateau Picard ha	Soissonnais ha	Valois ha	Total ha
Soumise au régime forestier	Chêne rouvre	-	-	-	-	-	240	240
	Hêtre	-	-	-	90	-	120	210
	Châtaignier	-	-	-	-	170	-	170
	Charme	-	-	90	90	2 330	1 460	3 970
	Autres feuillus	220	40	250	40	1 060	4 510	6 120
	TOTAL PROPRIETE	220	40	340	220	3 560	6 330	10 710
Non soumise au régime forestier	Chênes pédonculé et rouvre	260	440	150	-	730	1 420	3 000
	Hêtre	700	-	-	460	560	600	2 320
	Châtaignier	2 000	150	-	-	970	1 270	4 390
	Charme	2 690	420	760	1 900	1 450	2 590	9 810
	Autres feuillus	4 670	2 480	2 500	4 110	8 040	10 000	31 800
	TOTAL PROPRIETE	10 320	3 490	3 410	6 470	11 750	15 880	51 320
	TOTAL TOUTES PROPRIETES	10 540	3 530	3 750	6 690	15 310	22 210	62 030

NB. Ces surfaces ne sont pas à ajouter à celles données dans les tableaux 7 car elles ont déjà été prises en compte au titre des futaies de mélange futaie-taillis

## 60 - Tableau 8

Formations boisées de production  
Surface des régénérations, boisements, reboisements et conversions  
par région forestière

Toutes propriétés

Région forestière	Surface des régénérations (1) ha	Boisements de moins de 25 ans en terrain nu (2) ha	Reboisements artificiels, enrésinements de moins de 25 ans (3) ha	Conversion feuillue (4) ha
Vexin français et Pays de Thelle	-	190	260	2 260
Pays de Bray	40	-	310	540
Picardie verte	-	-	190	1 400
Plateau picard	-	-	40	680
Soissonnais	2 440	-	1 610	2 220
Valois	360	40	1 580	2 950
T O T A L	2 840	230	3 990	10 050

(1) Régénération d'avenir naturelle ou artificielle (500 brins minimum à l'hectare bien répartis) ne modifiant pas de façon notable la composition de l'ancien peuplement, cette régénération est obtenue à la suite d'une coupe ou d'un accident

(2) Plantations ou semis entraînant une extension de la surface boisée

(3) Plantations ou semis n'entraînant pas d'extension de la surface boisée

(4) Il s'agit ici soit du stade préparatoire à la conversion du mélange futaie-taillis et des taillis simples (vieillisement et enrichissement des réserves, disparition du taillis) soit d'un stade plus avancé marqué par la présence d'une régénération occupant plus de 25 % du couvert du peuplement. La conversion est considérée comme terminée quand les peuplements sont justiciables d'un classement en futaie (régulière ou irrégulière)

## 60 - Tableau 8.1

## Formations boisées de production

Surface couverte par les essences introduites dans  
les boisements et reboisements artificiels

Toutes propriétés

Région forestière	Surface reboisée (S) (1) ha	Essences introduites	Surface couverte (en % de S) suivant le nombre de plants à l'hectare	
			Moins de 1500 plants	Plus de 1500 plants
Vexin français et Pays de Thelle	450	Pin Weymouth	5	-
		Epicéa	-	17
		Douglas	50	16
		Epicéa de Sitka	12	-
Pays de Bray	310	Pin laricio	-	13
		Epicéa	61	13
		Douglas	13	-
Picardie verte	190	Douglas	80	-
		Hêtre	-	20
Plateau picard	40	Douglas	100	-
Soissonnais	1 610	Pin sylvestre	21	10
		Pin laricio	4	-
		Pin noir	1	-
		Pin Weymouth	-	3
		Epicéa	10	20
		Douglas	5	5
		Sapin de Vancouver	3	-
		Chêne pédonculé	3	3
		Hêtre	-	12
Valois	1 620	Pin maritime	-	3
		Pin sylvestre	17	17
		Pin laricio	6	3
		Sapin	7	-
		Epicéa	2	3
		Mélèze	-	-
		Douglas	1	15
		Sapin de Vancouver	3	-
		Epicéa de Sitka	4	-
		Mélèze du Japon	3	3
		Chêne rouvre	-	1
		Chêne rouge	1	2
		Hêtre	3	6
TOTAL	4 220			

(1) Il s'agit des surfaces figurant au tableau 8 dans les colonnes "Boisements artificiels et reboisements artificiels de moins de 25 ans"

## 60 - Tableau 9

## Formations boisées de production

Surface par structure élémentaire, catégorie de propriété et essence prépondérante feuillue et résineuse

Structure élémentaire	Peuplements à essences prépondérantes feuillues			Peuplements à essences prépondérantes résineuses			TOTAL ha
	Domaniel ha	Communal ha	Particulier ha	Domaniel ha	Communal ha	Particulier ha	
	Futaie régulière	19 900	1 200	8 150	3 640	740	
Futaie irrégulière	1 820	40	660	320	-	180	3 020
Mélange futaie-taillis	5 520	4 880	49 100	260	50	2 220	62 030
Taillis simple	450	700	9 740	-	-	-	10 890
TOTAL PAR PROPRIETE	27 690	6 820	67 650	4 220	790	5 150	
TOTAL FEUILLUS-CONIFERES		102 160			10 160		112 320

## 60 - Tableau 10

## Formations boisées de production

Volumes totaux par essence et catégorie de propriété

Utilisation du sol	Essence	Propriété			TOTAL par essence m3
		Domanial m3	Communal m3	Particulier m3	
Forêts de Production	Chêne pédonculé	1 231 200	304 900	1 622 300	3 158 400
	Chêne rouvre	1 097 500	243 200	1 296 800	2 637 500
	Chêne rouge	-	-	700	700
	Hêtre	2 829 600	53 000	1 159 400	4 042 000
	Châtaignier	7 200	4 800	749 900	761 900
	Charme	630 700	37 800	588 800	1 257 300
	Bouleau	112 500	90 000	860 300	1 062 800
	Frêne	141 900	8 400	677 100	827 400
	Tilleul	121 500	146 300	419 400	687 200
	Autres feuillus	192 000	22 800	1 514 700	1 729 500 (1)
	Total feuillus	6 364 100	911 200	8 889 400	16 164 700
	Pin maritime	2 400	-	3 700	6 100
	Pin sylvestre	461 500	100 000	287 700	849 200
	Pin laricio	-	500	40 100	40 600
	Pin noir	-	-	91 700	91 700
	Epicéa	71 300	-	13 900	85 200
	Autres conifères	29 100	-	7 600	36 700 (2)
Total conifères	564 300	100 500	444 700	1 109 500	
TOTAL	6 928 400	1 011 700	9 334 100	17 274 200	
Boqueteaux et bosquets	Chêne pédonculé	-	-	81 500	81 500
	Chêne rouvre	-	-	37 300	37 300
	Hêtre	-	-	46 500	46 500
	Châtaignier	-	-	2 400	2 400
	Charme	-	-	74 900	74 900
	Bouleau	-	-	23 700	23 700
	Frêne	-	-	165 400	165 400
	Tilleul	-	-	10 300	10 300
	Autres feuillus	-	-	283 800	283 800 (3)
	Total feuillus	-	-	725 800	725 800
Pin sylvestre	-	-	15 500	15 500	
TOTAL	-	-	741 300	741 300	
TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION		6 928 400	1 011 700	10 075 400	18 015 500

(1) dont tremble 20 %, ormes 19 %, robinier 15 %, merisier 14 %

(2) MÈlèze 65 %, Douglas 21 %, MÈlèze du Japon 13 %, sapin de Vancouver 1 %

(3) dont ormes 17 %, merisier 16 %, tremble 15 %, grands érables 11 %, robinier 10 %

## 60 - Tableau 11

Formations boisées de production  
 Accroissements courants totaux par essence et  
 catégorie de propriété

Utilisation du sol	Essence	Propriété			TOTAL par essence m3/an
		Domanial m3/an	Communal m3/an	Particulier m3/an	
Forêts de production	Chêne pédonculé	14 100	3 600	30 550	48 250
	Chêne rouvre	12 950	3 500	21 950	38 400
	Chêne rouge	-	-	100	100
	Hêtre	56 100	1 150	28 850	86 100
	Châtaignier	300	300	26 650	27 250
	Charme	15 300	1 550	20 100	36 950
	Bouleau	4 500	3 750	32 100	40 350
	Frêne	4 000	300	23 000	27 300
	Tilleul	3 350	5 850	16 450	25 650
	Autres feuillus	6 750	1 000	61 650	69 400 (+)
	<b>Total feuillus</b>	<b>117 350</b>	<b>21 000</b>	<b>261 400</b>	<b>399 750</b>
	Pin maritime	100	-	200	300
	Pin sylvestre	16 700	2 500	10 100	29 300
	Pin maricio	-	50	3 100	3 150
	Pin noir	-	-	2 550	2 550
	Epicéa	2 650	-	1 150	3 800
	Autres conifères	950	-	700	1 650 (2)
<b>Total conifères</b>	<b>20 400</b>	<b>2 550</b>	<b>17 800</b>	<b>40 750</b>	
<b>T O T A L</b>	<b>137 750</b>	<b>23 550</b>	<b>279 200</b>	<b>440 500</b>	
Boqueteaux et bosquets	Chêne pédonculé	-	-	1 850	1 850
	Chêne rouvre	-	-	600	600
	Hêtre	-	-	1 550	1 550
	Châtaignier	-	-	100	100
	Charme	-	-	2 200	2 200
	Bouleau	-	-	700	700
	Frêne	-	-	5 750	5 750
	Tilleul	-	-	600	600
	Autres feuillus	-	-	13 050	13 050 (3)
	<b>Total feuillus</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>26 400</b>	<b>26 400</b>
Pin sylvestre	-	-	250	250	
<b>T O T A L</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>26 650</b>	<b>26 650</b>	
<b>TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION</b>	<b>137 750</b>	<b>23 550</b>	<b>305 850</b>	<b>467 150</b>	

(1) dont tremble 22%, robinier 16%, ormes 15%, merisier 15%, aunes 7%, grands érables 6%, saules 6%, petits érables 6%

(2) dont Douglas 44%, mélèze du Japon 35%, mélèze 18%

(3) dont peupliers non cultivés 15%, ormes 14%, merisier 12%, peupliers cultivés 12%, saules 10%, tremble 10%, robinier 8%, petits érables 7%, grands érables 6%

## 60 - Tableau 11.1

Formations boisées de production  
Passage à la futaie par essence et catégorie de propriété

Utilisation du sol	Essence	Propriété			TOTAL par essence m3
		Domanial m3	Communal m3	Particulier m3	
Forêts de production	Chêne pédonculé	100	100	700	900
	Chêne rouvre	150	150	600	900
	Hêtre	1 600	-	750	2 350
	Châtaignier	-	200	850	1 050
	Charme	2 400	400	4 700	7 500
	Bouleau	550	400	2 750	3 700
	Frêne	250	100	1 800	2 150
	Tilleul	150	2 300	2 800	5 250
	Autres feuillus	1 600	200	9 950	11 750(1)
	Total feuillus	6 800	3 850	24 900	35 550
	Pin sylvestre	1 000	300	500	1 800
	Pin laricio	-	50	100	150
	Pin noir	-	-	50	50
Epicéa	350	-	50	400	
Autres conifères	150	-	350	500(2)	
Total conifères	1 500	350	1 050	2 900	
TOTAL	8 300	4 200	25 950	38 450	
Boqueteaux et bosquets	Chêne pédonculé	-	-	50	50
	Châtaignier	-	-	50	50
	Charme	-	-	400	400
	Bouleau	-	-	100	100
	Frêne	-	-	600	600
	Tilleul	-	-	50	50
	Autres feuillus	-	-	2 800	2 800(3)
	TOTAL	-	-	4 050	4 050
TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION	8 300	4 200	30 000	42 500	

(1) dont noisetier 33%, saules 18%, merisier 12%, ormes 10%, tremble 9%, petits érables 7%

(2) dont Douglas 80%, mélèze du japon 19%

(3) dont saules 28%, noisetier 21%, aunes 13%, tremble 13%, ormes 13%

## 60 - Tableau 12 (S)

## Formations boisées de production

Surface des peuplements par région forestière et type de peuplement

Propriétés soumises au régime forestier

Région forestière Type de peuplement	Vexin français et Pays de Thelle ha	Pays de Bray ha	Picardie verte ha	Plateau picard ha	Soissonnais ha	Valois ha	Total ha
Futaie feuillue	500	-	1 100	40	13 850	6 610	22 100
Mélange futaie-taillis à réserve dense	470	40	330	190	2 440	3 290	6 760
Mélange futaie-taillis à réserve faible	-	40	-	40	1 190	3 040	4 310
Taillis simple	40	-	-	90	290	570	990
Futaie résineuse	-	140	-	-	660	1 830	2 630
Reboisements	40	-	40	-	1 560	1 090	2 730
T O T A L	1 050	220	1 470	360	19 990	16 430	39 520

## Formations boisées de production

Surface des peuplements par région forestière et type de peuplement

Propriétés non soumises au régime forestier

Région forestière Type de peuplement	Vexin français et Pays de Thelle ha	Pays de Bray ha	Picardie verte ha	Plateau picard ha	Soissonnais ha	Valois ha	Total ha
Futaie feuillue	390	170	40	370	440	220	1 630
Mélange futaie-taillis à réserve dense	6 290	1 840	2 870	5 060	3 270	8 030	27 360
Mélange futaie-taillis à réserve faible	4 680	1 310	710	1 920	9 100	11 960	29 680
Taillis simple	1 070	370	160	340	1 310	1 740	4 990
Bois de ferme, parcs ru- raux, forêts-galeries	1 210	540	460	1 130	1 590	2 290	7 220
Futaie résineuse	-	-	-	80	-	480	560
Reboisements	350	160	160	40	300	350	1 360
T O T A L	13 990	4 390	4 400	8 940	16 010	25 070	72 800

## Formations boisées de production

Volume et accroissement courant des peuplements  
par région forestière et type.

Propriétés soumises au régime forestier

Région forestière	Volume			Accroissement		
	des feuillus m3	des conifères m3	Total m3	des feuillus m3/an	des conifères m3/an	Total m3/an
<b>Futaie feuillue</b>						
Soissonnais	3 353 900	104 300	3 458 200	59 800	1 800	61 600
Valois	1 548 200	7 300	1 555 500	28 550	50	28 600
Picardie verte	279 300	-	279 300	5 000	-	5 000
Vexin français et Pays de Thelle	173 600	-	173 600	2 400	-	2 400
Plateau picard	5 900	-	5 900	150	-	150
<b>TOTAL</b>	<b>5 360 900</b>	<b>111 600</b>	<b>5 472 500</b>	<b>95 900</b>	<b>1 850</b>	<b>97 750</b>
<b>Mélange futaie-taillis à réserve dense</b>						
Valois	541 000	27 900	568 900	10 400	400	10 800
Soissonnais	505 100	11 900	517 000	9 800	200	10 000
Picardie verte	76 900	-	76 900	1 700	-	1 700
Vexin français et Pays de Thelle	76 500	-	76 500	1 500	-	1 500
Plateau picard	22 300	-	22 300	350	-	350
Pays de Bray	2 100	12 600	14 700	50	200	250
<b>TOTAL</b>	<b>1 223 900</b>	<b>52 400</b>	<b>1 276 300</b>	<b>23 800</b>	<b>800</b>	<b>24 600</b>
<b>Mélange futaie-taillis à réserve faible</b>						
Valois	366 000	-	366 000	8 550	-	8 550
Soissonnais	115 500	3 700	119 200	3 750	250	4 000
Pays de Bray	8 300	-	8 300	150	-	150
Plateau picard	6 300	-	6 300	100	-	100
<b>TOTAL</b>	<b>496 100</b>	<b>3 700</b>	<b>499 800</b>	<b>12 550</b>	<b>250</b>	<b>12 800</b>
<b>Taillis simple</b>						
Valois	27 300	-	27 300	1 550	-	1 550
Soissonnais	60 100	-	60 100	1 800	-	1 800
Plateau picard	13 000	-	13 000	500	-	500
Vexin français et Pays de Thelle	400	-	400	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>100 800</b>	<b>-</b>	<b>100 800</b>	<b>3 850</b>	<b>-</b>	<b>3 850</b>

.../...

## 60 - Tableau 12.1 (S) (Suite)

## Formations boisées de production

Volume et accroissement courant des peuplements  
par région forestière et type

Propriétés soumises au régime forestier

Région forestière	Volume			Accroissements		
	des feuillus m3	des conifères m3	Total m3	des feuillus m3/an	des conifères m3/an	Total m3.an
<b>Futaie résineuse</b>						
Valois	26 500	254 400	280 900	650	11 900	12 550
Soissonnais	12 600	182 000	194 600	500	4 950	5 450
Pays de Bray	17 500	27 400	44 900	350	300	650
<b>TOTAL</b>	<b>56 600</b>	<b>463 800</b>	<b>520 400</b>	<b>1 500</b>	<b>17 150</b>	<b>18 650</b>
<b>Reboisements</b>						
Soissonnais	33 100	20 800	53 900	550	1 600	2 150
Valois	3 900	12 500	16 400	200	1 300	1 500
<b>TOTAL</b>	<b>37 000</b>	<b>33 300</b>	<b>70 300</b>	<b>750</b>	<b>2 900</b>	<b>3 650</b>
<b>TOTAL SOUMIS</b>	<b>7 275 300</b>	<b>664 800</b>	<b>7 940 100</b>	<b>138 350</b>	<b>22 950</b>	<b>161 300</b>

## Formations boisées de production

Volume et accroissement courant des peuplements par région forestière et type

Propriétés non soumises au régime forestier

Région forestière	Volume			Accroissement		
	des feuillus m3	des conifères m3	Total m3	des feuillus m3/an	des conifères m3/an	Total m3/an
<b>Futaie feuillue</b>						
Soissonnais	107 000	1 100	108 100	1 850	-	1 850
Plateau picard	89 600	-	89 600	1 500	-	1 500
Vexin français et Pays de Thelle	76 700	-	76 700	1 350	-	1 350
Pays de Bray	57 800	400	58 200	1 200	-	1 200
Valois	15 300	200	15 500	500	-	500
Picardie verte	7 300	-	7 300	150	-	150
<b>TOTAL</b>	<b>353 700</b>	<b>1 700</b>	<b>355 400</b>	<b>6 550</b>	<b>-</b>	<b>6 550</b>
<b>Mélange futaie-taillis à réserve dense</b>						
Vexin français et Pays de Thelle	1 155 400	15 300	1 170 700	30 450	150	30 600
Valois	1 056 600	111 800	1 168 400	26 500	2 400	28 900
Plateau picard	838 400	1 000	839 400	20 800	-	20 800
Picardie verte	512 400	-	512 400	12 350	-	12 350
Soissonnais	456 100	3 600	459 700	15 000	200	15 200
Pays de Bray	274 200	7 100	281 300	8 850	650	9 500
<b>TOTAL</b>	<b>4 293 100</b>	<b>138 800</b>	<b>4 431 900</b>	<b>113 950</b>	<b>3 400</b>	<b>117 350</b>
<b>Mélange futaie-taillis à réserve faible</b>						
Valois	1 225 200	95 100	1 320 300	35 100	5 050	40 150
Soissonnais	1 074 200	33 000	1 107 200	35 100	1 000	36 100
Vexin français et Pays de Thelle	623 000	77 100	700 100	22 050	1 950	24 000
Plateau picard	263 000	6 600	269 600	9 250	200	9 450
Pays de Bray	182 300	-	182 300	5 800	-	5 800
Picardie verte	86 100	-	86 100	2 900	-	2 900
<b>TOTAL</b>	<b>3 453 800</b>	<b>211 800</b>	<b>3 665 600</b>	<b>110 200</b>	<b>8 200</b>	<b>118 400</b>
<b>Taillis simple</b>						
Soissonnais	190 100	-	190 100	8 350	-	8 350
Valois	158 600	5 400	164 000	7 350	300	7 650
Vexin français et Pays de Thelle	113 700	-	113 700	4 250	-	4 250
Pays de Bray	51 200	-	51 200	2 250	-	2 250
Picardie verte	41 300	-	41 300	700	-	700
Plateau picard	40 400	-	40 400	1 600	-	1 600
<b>TOTAL</b>	<b>595 300</b>	<b>5 400</b>	<b>600 700</b>	<b>24 500</b>	<b>300</b>	<b>24 800</b>

.../...

## Formations boisées de production

Volume et accroissement courant des peuplements  
par région forestière et type

Propriétés non soumises au régime forestier

Région forestière	Volume			Accroissement		
	des feuillus m3	des conifères m3	Total m3	des feuillus m3/an	des conifères m3/an	Total m3/an
Bois de ferme, parcs ruraux, forêts-galeries						
Valois	256 600	13 900	270 500	9 700	250	9 950
Soissonnais	161 000	1 500	162 500	5 900	50	5 950
Plateau picard	149 500	-	149 500	4 750	-	4 750
Vexin français et Pays de Thelle	133 800	-	133 800	5 250	-	5 250
Picardie verte	95 400	-	95 400	2 650	-	2 650
Pays de Bray	69 900	-	69 900	2 500	-	2 500
TOTAL	866 200	15 400	881 600	30 750	300	31 050
Futaie résineuse						
Valois	19 900	61 800	81 700	250	3 200	3 450
Plateau picard	800	2 200	3 000	50	100	150
TOTAL	20 700	64 000	84 700	300	3 300	3 600
Reboisements						
Valois	16 600	8 000	24 600	850	950	1 800
Vexin français et Pays de Thelle	9 400	500	9 900	350	50	400
Pays de Bray	4 900	4 300	9 200	200	450	650
Soissonnais	1 500	7 200	8 700	150	800	950
Picardie verte	-	2 800	2 800	-	250	250
Plateau picard	-	300	300	-	50	50
TOTAL	32 400	23 100	55 500	1 550	2 550	4 100
TOTAL NON SOUMIS	9 615 200	460 200	10 075 400	287 800	18 050	305 850

## 60 - Tableau 13 (S)

## Formations boisées de production

Accroissement courant, passage à la futaie et production annuelle brute par type de peuplement

Propriétés soumises au régime forestier

Type de peuplement	Surface totale ha	Accroissement courant par hectare		Passage à la futaie annuel par hectare		Production annuelle moyenne par hectare		
		feuillus m <sup>3</sup> /ha/an	résineux m <sup>3</sup> /ha/an	feuillus m <sup>3</sup> /ha/an	résineux m <sup>3</sup> /ha/an	feuillus m <sup>3</sup> /ha/an	résineux m <sup>3</sup> /ha/an	totale m <sup>3</sup> /ha/an
Futaie feuillue	22 100	4.34	0.08	0.16	-	4.50	0.08	4.58
Mélange futaie - taillis à réserve dense	6 760	3.52	0.12	0.44	-	3.96	0.12	4.08
Mélange futaie - taillis à réserve faible	4 310	2.91	0.06	0.77	-	3.68	0.06	3.74
Taillis simple	990	3.89	-	0.53	-	4.42	-	4.42
Futaie résineuse	2 630	0.57	6.52	0.07	0.29	0.64	6.81	7.45
Reboisements	2 730	0.27	1.06	0.09	0.41	0.36	1.47	1.83
T O T A L	39 520	3.50	0.58	0.27	0.05	3.77	0.63	4.40

N.B. La production brute est la somme de l'accroissement courant et du passage à la futaie

## Formations boisées de production

Accroissement courant, passage à la futaie et production annuelle brute (1) par type de peuplement

Propriétés non soumises au régime forestier

Type de peuplement	Surface totale ha	Accroissement courant par hectare		Passage à la futaie annuel par hectare		Production annuelle moyenne par hectare		
		feuillus m <sup>3</sup> /ha/an	résineux m <sup>3</sup> /ha/an	feuillus m <sup>3</sup> /ha/an	résineux m <sup>3</sup> /ha/an	feuillus m <sup>3</sup> /ha/an	résineux m <sup>3</sup> /ha/an	totale m <sup>3</sup> /ha/an
Futaie feuillue	1 630	4.02	-	0.20	0.01	4.22	0.01	4.23
Mélange futaie - taillis à réserve dense	27 360	4.16	0.12	0.31	-	4.47	0.12	4.59
Mélange futaie - taillis à réserve faible	29 680	3.71	0.28	0.40	-	4.11	0.28	4.39
Taillis simple	4 990	4.91	0.06	0.65	0.02	5.56	0.08	5.64
Bois de ferme, parcs ruraux, forêts- galeries	7 220	4.26	0.04	0.61	-	4.87	0.04	4.91
Futaie résineuse	560	0.54	5.89	0.13	0.43	0.67	6.32	6.99
Reboisements	1 360	1.14	1.88	0.23	0.40	1.37	2.28	3.65
T O T A L	72 800	3.95	0.25	0.40	0.01	4.35	0.26	4.61

(1) cf. définition sous le tableau 13 (S)

## 60 - Tableau 14

## Formations boisées de production

Répartition des volumes feuillus et résineux par  
catégorie de dimension et catégorie d'utilisation

Toutes propriétés

Essence	Catégorie de dimension	Volume total m3	Proportion des différentes catégories d'utilisation	
			Catégories I et II %	Catégorie III %
Feuillus de futaie	Petit bois	1 032 700	0.5	99.5
	Moyen bois	3 558 500	49.3	50.7
	Gros bois	8 362 700	77.3	22.7
	TOTAL	12 953 900	63.5	36.5
Feuillus de taillis	Petit bois	3 602 400	-	100
	Moyen bois	330 300	24.6	75.4
	Gros bois	800	30	70
	TOTAL	3 933 500	2.1	97.9
Conifères	Petit bois	327 500	-	100
	Moyen bois	395 300	47.8	52.2
	Gros bois	402 200	80.5	19.5
	TOTAL	1 125 000	45.6	54.4

N.B. Pour obtenir le volume total des feuillus, il convient d'ajouter 3100 m3 de têtards

## Formations boisées de production

Surface des peuplements suivant les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement

Propriétés soumises au régime forestier

Conditions d'exploitation Type de peuplement	Pente du terrain inférieure à 30 %		Pente du terrain supérieure à 30 %		Surface totale ha
	Distance de débardage (1)				
	moins de 500 m ha	500 à 1000 m ha	moins de 500 m ha	500 à 1000 m ha plus de 1000 m ha	
Futaie feuillue	19 960	1 760	260	-	22 100
Mélange futaie-taillis à réserve dense	5 020	1 450	200	-	6 760
Mélange futaie-taillis à réserve faible	3 840	470	-	-	4 310
Taillis simple	820	90	40	-	990
Futaie résineuse	2 550	40	40	-	2 630
Reboisements	2 470	260	-	-	2 730
T O T A L	34 660	4 070	540	-	39 520

(1) Distance la plus courte pour rejoindre une route accessible aux camions grumiers.

## 60 - Tableau 15 (P)

## Formations boisées de production

Surface des peuplements suivant les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement

Propriétés non soumises au régime forestier

Conditions d'exploitation Type de peuplement	Pente du terrain inférieure à 30 %		Pente du terrain supérieure à 30 %			Surface totale ha
	Distance de débardage (1)			Distance de débardage (1)		
	moins de 500 m ha	500 à 1000 m ha	plus de 1000 m ha	moins de 500 m ha	500 à 1000 m ha	
Futaie feuillue	1 330	260	-	40	-	1 630
Mélange futaie-taillis à réserve dense	20 500	5 000	460	1 090	310	27 360
Mélange futaie-taillis à réserve faible	23 800	3 720	200	1 740	220	29 680
Taillis simple	4 010	380	220	280	100	4 990
Bois de ferme, parcs ruraux, forêts-galeries	6 330	360	-	230	120	7 220
Futaie résineuse	430	130	-	-	-	560
Reboisements	1 150	130	40	40	-	1 360
T O T A L	57 550	9 980	920	3 420	750	72 800

(1) Distance la plus courte pour rejoindre une route accessible aux camions grumiers

## 60 - Tableau 15.1

Formations boisées de production

Volume des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois, le type de peuplement et la catégorie de propriété

S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés non soumises au régime forestier

Conditions d'exploitation	Pente du terrain inférieure à 30 %									
	Distance de débardage									
	Moins de 500 m		500 à 1000 m		plus de 1000 m					
Type de peuplement	Volume total m3	dont bois d'oeuvre m3	Volume total m3	dont bois d'oeuvre m3	Volume total m3	dont bois d'oeuvre m3	Volume total m3	dont bois d'oeuvre m3	Volume total m3	dont bois d'oeuvre m3
S) Futaie feuillue	4 971 200	3 254 800	422 900	256 500	10 800	8 600				
Mélange futaie-taillis à réserve dense	992 900	581 200	261 100	151 600	2 400	-				
Mélange futaie-taillis à réserve faible	447 300	207 900	52 500	32 200	-	-				
Taillis simple	95 400	27 600	1 800	-	400	300				
Futaie résineuse	514 600	257 200	5 800	4 100	-	-				
Reboisements	64 200	25 100	6 100	600	-	-				
T O T A L	7 085 600	4 353 800	750 200	445 000	13 600	8 900				
P) Futaie feuillue	301 400	184 600	22 200	12 400	-	-				
Mélange futaie-taillis à réserve dense	3 362 600	1 554 800	852 800	414 900	62 500	33 300				
Mélange futaie-taillis à réserve faible	3 018 200	1 071 200	396 700	88 000	6 400	900				
Taillis simple	546 600	105 200	32 700	8 500	7 000	500				
Bois de ferme, parcs ruraux, forêts-galeries	765 000	251 500	43 200	15 500	-	-				
Futaie résineuse	54 600	22 200	30 100	13 300	-	-				
Reboisements	40 100	6 800	10 400	1 100	4 700	-				
T O T A L	8 088 500	3 196 300	1 388 100	553 700	80 600	34 700				

## 60 - Tableau 15.1 (Suite)

## Formations boisées de production

Volumes des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois,  
le type de peuplement et la catégorie de propriété

S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés non soumises au régime forestier

Conditions d'exploitation	Pente du terrain supérieure à 30 %							
	Distance de débardage							
	moins de 500 m		500 à 1000 m		plus de 1000 m			
Type de peuplement	Volume total m <sup>3</sup>	bois d'oeuvre m <sup>3</sup>	dont m <sup>3</sup>	Volume total m <sup>3</sup>	bois d'oeuvre m <sup>3</sup>	dont m <sup>3</sup>	Volume total m <sup>3</sup>	bois d'oeuvre m <sup>3</sup>
S) Futaie feuillue	67 600	47 800	-	-	-	-	-	-
Mélange futaie-taillis à réserve dense	19 900	13 200	-	-	-	-	-	-
Mélange futaie-taillis à réserve faible	-	-	-	-	-	-	-	-
Taillis simple	3 200	-	-	-	-	-	-	-
Futaie résineuse	-	-	-	-	-	-	-	-
Reboisements	-	-	-	-	-	-	-	-
T O T A L	90 700	61 000	-	-	-	-	-	-
P) Futaie feuillue	31 800	21 500	-	-	-	-	-	-
Mélange futaie-taillis à réserve dense	127 800	46 200	-	26 200	5 900	-	-	-
Mélange futaie-taillis à réserve faible	230 200	79 900	-	14 000	-	-	-	-
Taillis simple	12 900	2 500	-	1 600	-	-	-	-
Bois de ferme, parcs ruraux, forêts-galeries	40 500	5 600	-	20 900	400	-	12 000	4 600
Futaie résineuse	-	-	-	-	-	-	-	-
Reboisements	300	-	-	-	-	-	-	-
T O T A L	443 500	155 700	-	62 700	6 300	-	12 000	4 600

## 60 - Tableau 16

## Formations boisées de production

Surface des peuplements selon la densité de leur couvert

S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés non soumises au régime forestier

Peuplements	Densité de couvert des peuplements						T O T A L ha
	Non-recensables (1) ha	10 à 24 % (2) ha	25 à 49 % (2) ha	50 à 74 % (2) ha	75 % et plus (2) ha		
S) Peuplements à essences prépondérantes feuillues	-	90	270	2 730	31 420	34 510	
Peuplements à essences prépondérantes résineuses	-	100	200	880	3 830	5 010	
T O T A L	-	190	470	3 610	35 250	39 520	
P) Peuplements à essences prépondérantes feuillues	40	420	1 020	2 730	63 440	67 650	
Peuplements à essences prépondérantes résineuses	-	80	570	660	3 840	5 150	
T O T A L	40	500	1 590	3 390	67 280	72 800	
TOTAL TOUTES PROPRIETES	40	690	2 060	7 000	102 530	112 320	

(1) Peuplements formés principalement par des arbres non recensables, le couvert des arbres recensables étant inférieur à 10 % (diamètre de recensabilité : 7.5 cm à 1.30 m)

(2) Peuplements dans lesquels le couvert des arbres recensables est supérieur à 10 %, le couvert total du peuplement comprenant également le couvert libre des arbres non recensables

## 60 - Tableau 17

## Formations boisées de production

Surface des peuplements par classes de volume à l'hectare

S) Propriétés soumises au régime P) Propriétés non soumises au régime forestier

Peuplements	Classes de volume à l'hectare								TOTAL
	Moins de 20 m <sup>3</sup>		20-50 m <sup>3</sup>	50-150 m <sup>3</sup>	150-250 m <sup>3</sup>	250-400 m <sup>3</sup>	+ de 400 m <sup>3</sup>	ha	
	Surface totale ha	dont surface des peuplements non recensables. ha	ha	ha	ha	ha	ha		
S) Peuplements à essences prépondérantes feuillues	2 010	1 520	1 120	9 390	9 760	9 380	2 850	34 510	
Peuplements à essences prépondérantes résineuses	1 320	730	530	1 120	1 070	590	380	5 010	
T O T A L	3 330	2 250	1 650	10 510	10 830	9 970	3 230	39 520	
P) Peuplements à essences prépondérantes feuillues	4 380	950	5 250	32 020	17 520	7 610	870	67 650	
Peuplements à essences prépondérantes résineuses	1 190	490	670	1 830	1 020	440	-	5 150	
T O T A L	5 570	1 440	5 920	33 850	18 540	8 050	870	72 800	
TOTAL TOUTES PROPRIETES	8 900	3 690	7 570	44 360	29 370	18 020	4 100	112 320	



## 60 - Tableau 18 - 2eme partie

## Peupleraies

Volume, accroissement moyen et densité des peupliers à l'hectare

Volume à l'hectare (m3/ha)	Clone	0 à 4 ans	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	Total Tous Ages
		Robusta I 214 Clone non-identifié	-	12.5 22 34.2	105.1 63.6 89.4	152.2 149.6 124.1	235 228.8 236.4	375.2 - 347.9	480 - 364.3
TOTAL Tous Clones	-	20.5	78.1	145.2	234.9	356.7	378.8	147.4	
Accroissement à l'hectare (m3/ha/an)	Robusta I 214 Clone non-identifié	-	1.6 3.9 4	8.1 4.9 6.8	8.9 9 6.9	10.8 10.9 10.6	14 - 12.9	15 - 11.8	8.1 5.8 8.4
	TOTAL Tous Clones	-	2.9	6	8.4	10.7	13.2	12.2	7.6
Nombre de peupliers plantés à l'hectare	Robusta I 214 Clone non-identifié	224 190 213	208 206 211	226 207 226	215 222 244	246 189 219	268 - 245	178 - 421	227 207 240
	TOTAL Tous Clones	212	208	216	223	230	252	391	227
Nombre de peupliers vivants à l'hectare	Robusta I 214 Clone non-identifié	219 186 206	201 202 190	219 204 213	206 217 228	228 182 196	249 - 222	158 - 267	216 203 214
	TOTAL Tous Clones	208	199	209	213	211	231	253	212

## Peupleraies

Nombre d'arbres, volume par catégorie de diamètre et classe d'âge de plantation

Clone = ROBUSTA

Catégorie de diamètre cm	5 à 9 ans		10 à 14 ans		15 à 19 ans		20 à 24 ans		25 à 29 ans		30 à 34 ans	
	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>
10	34 693	0.029	-	-	7 707	0.038	439	* 0.043	-	-	-	-
15	22 975	0.089	3 177	0.133	15 082	0.131	2 752	0.135	-	-	-	-
20	5 793	0.158	13 753	0.235	23 746	0.266	13 416	0.306	-	-	-	-
25	-	-	19 705	0.473	37 999	0.445	20 112	0.487	519	* 0.740	-	-
30	-	-	18 021	0.594	67 919	0.666	40 409	0.751	4 530	0.876	-	-
35	-	-	3 716	0.836	67 080	0.950	61 880	1.075	9 208	1.152	-	-
40	-	-	1 521	* 1.240	26 619	1.337	53 850	1.403	11 484	1.575	-	-
45	-	-	-	-	8 702	1.759	10 495	1.784	10 981	1.881	451	* 2.603
50	-	-	-	-	1 451	* 1.720	3 548	1.988	2 431	2.126	2 257	2.901
55	-	-	-	-	951	* 2.577	732	* 2.214	-	-	-	-
60	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	451	* 4.224
TOTAL	63 461	0.062	59 893	0.479	257 256	0.740	207 633	1.031	39 153	1.504	3 159	3.047

\* Résultats non significatifs

## 60 - Tableau 19.2

## Peupleraies

Nombre d'arbres, volume par catégorie de diamètre et classe d'âge de plantation

Clone = I 214

Catégorie de diamètre cm	5 à 9 ans		10 à 14 ans		15 à 19 ans		20 à 24 ans	
	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>
10	13 775	0.034	17 869	0.037	-	-	-	-
15	7 200	0.093	36 474	0.101	3 045	0.125	-	-
20	20 734	0.171	38 396	0.188	4 985	0.253	-	-
25	376	* 0.245	39 205	0.363	12 494	0.401	2 114	* 0.343
30	-	-	25 455	0.559	20 434	0.619	1 635	* 0.790
35	-	-	15 495	0.814	18 528	0.839	9 878	1.049
40	-	-	2 544	1.047	12 239	1.169	16 173	1.438
45	-	-	-	-	877	* 1.138	3 706	1.750
TOTAL	42 085	0.114	175 438	0.315	72 602	0.691	33 506	1.257

\* Résultats non significatifs

## Peupleraies

Nombre d'arbres, volume par catégorie de diamètre et classe d'âge de plantation

Clone = Non identifié

Catégorie de diamètre cm	5 à 9 ans		10 à 14 ans		15 à 19 ans		20 à 24 ans		25 à 29 ans		30 à 34 ans	
	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>
10	7 373	0.021	1 803	* 0.022	2 390	0.046	2 488	0.022	-	-	-	-
15	4 562	0.084	8 313	0.084	6 068	0.116	5 621	0.109	3 578	0.118	-	-
20	4 051	0.184	20 440	0.196	14 995	0.247	7 686	0.228	3 545	0.254	1 257	* 0.250
25	10 830	0.315	23 956	0.333	31 663	0.361	13 169	0.461	4 249	0.454	10 052	0.445
30	1 789	* 0.458	23 382	0.525	21 616	0.591	9 906	0.728	5 045	0.721	2 513	* 0.756
35	-	-	15 789	0.799	27 506	0.843	22 019	0.953	10 720	1.040	10 351	0.989
40	-	-	3 500	1.023	3 894	1.083	23 150	1.325	11 887	1.530	5 252	1.306
45	-	-	-	-	819	* 1.414	20 027	1.720	13 090	1.932	1 230	2.100
50	-	-	-	-	1 696	* 1.793	15 265	2.059	12 597	2.477	1 765	2.769
55	-	-	-	-	-	-	4 779	2.779	6 275	2.592	1 582	* 3.393
60	-	-	-	-	-	-	794	* 2.764	1 899	3.063	907	* 4.201
65	-	-	-	-	-	-	794	* 3.251	-	-	2 490	4.258
TOTAL	28 605	0.193	97 183	0.424	110 647	0.545	125 698	1.204	72 885	1.575	37 399	1.365

\* Résultats non significatifs

## Plantations hors forêts

Arbres épars dans les landes et dans les terrains agricoles

Nombre d'arbres et volume par essence

Toutes propriétés

Essence	Arbres de futaie de forme normale (1)		Taillis (2)		Volume total m <sup>3</sup>
	Nombre d'arbres en centaines	Volume m <sup>3</sup>	Volume m <sup>3</sup>	Volume m <sup>3</sup>	
Chêne pédonculé	105	11 800	100		11 900
Charme	-	-	900		900
Bouleau	26	1 300	900		2 200
Frêne	62	4 100	800		4 900
Peupliers (clones cultivés)	37	3 600	-		3 600
Noyer	124	4 200	-		4 200
Peupliers (clones non cultivés)	-	-	200		200
Autres feuillus	239	6 700(3)	7 200(4)		13 900
<b>T O T A L</b>	<b>593</b>	<b>31 700</b>	<b>10 100</b>		<b>41 800</b>

(1) Arbres ni têtards, ni d'émonde.

(2) Taillis normal et taillis perché des têtards.

(3) Ormes, merisier, fruitiers.

(4) Saules, ormes, merisier.

N.B. I - Le volume de 30 812 billes de pied d'arbres têtards sans valeur n'a pas été mesuré.

N.B.II - L'accroissement des arbres de toutes formes n'a également pas été mesuré.

## Plantations hors forêts

## Haies (1)

Nombre d'arbres et volume par essence

Toutes propriétés

Essence	Arbres de futaie de forme normale (2)		Arbres têtards		Taillis (3)		Volume total m <sup>3</sup>
	Nombre d'arbres en centaines	Volume m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres en centaines	Volume m <sup>3</sup>	Volume m <sup>3</sup>	Volume m <sup>3</sup>	
Chêne pédonculé	81	8 700	14	200	1 800	10 700	
Chêne rouvre	-	-	-	-	-	-	
Hêtre	81	3 100	-	-	1 200	4 300	
Charme	-	-	-	-	11 800	11 800	
Frêne	163	16 200	14	2 500	25 000	43 700	
Peupliers (clones cultivés)	14	400	-	-	-	400	
Noyer	53	1 200	-	-	-	1 200	
Autres feuillus	432	33 600(4)	118	5 500(5)	40 800(6)	79 900	
T O T A L	824	63 200	146	8 200	80 600	152 000	

(1) Il s'agit des haies contenant des arbres recensables à l'exclusion des lignes de broussailles sans arbres (rappel de la longueur totale 2 592 km).

(2) cf. note 1 du tableau 20

(3) cf. note 2 du tableau 20

(4) Ormes, tremble, merisier, saules

(5) Saules

(6) Ormes, merisier, petits érables, saules, robinier, tremble, noisetier, fruitiers.

N.B.I - Le volume de 587 622 billes de pied d'arbres têtards sans valeur n'a pas été mesuré.

N.B.II- cf. N.B.II du tableau 20

60 - Tableau 22  
Plantations hors - forêts  
Alignements  
Nombre d'arbres et volume par essence  
Toutes propriétés

Essence	Nombre d'arbres en centaines	Volumes	
		Arbres de forme futaie (1)	Arbres d'autres types
Alignements de peupliers (2)			
Peupliers cultivés	782	82 000 (6)	2 100
Frêne	-	-	100
Ormes	-	-	200
Autres feuillus (3)	2	100	200
<b>T O T A L</b>	<b>784</b>	<b>82 100</b>	<b>2 600</b>
Alignements d'autres essences			
Hêtre	4	1 600	-
Grands érables	51	1 100	1 800
Peupliers cultivés (4)	110	18 900 (7)	-
Tilleul	38	3 300	-
Platane	4	1 900	100
Feuillus exotiques	18	1 000	700
Peupliers non cultivés	41	10 300	-
Autres feuillus (5)	19	800	100
Epicéa	22	800	-
<b>T O T A L</b>	<b>307</b>	<b>39 700</b>	<b>2 700</b>

(1) Arbres de forme futaie non émondés

(2) Il s'agit d'alignements plantés en terrain agricole dans un but de production de bois

(3) Chêne pédonculé, chêne rouvre, bouleau, aunes, robinier, grands érables, frêne, ormes, merisier, fruitiers, tremble, saules, noyer, noisetier, peupliers non cultivés

(4) Il s'agit de peupliers de clones cultivés présents dans les alignements, dont le but principal n'est pas la production de bois (Alignements de bords de route ou de canaux)

(5) Charme, frêne

(6) (7) L'accroissement correspondant est respectivement de 3 600 m<sup>3</sup>/an et 650 m<sup>3</sup>/an ; il n'a pas été mesuré pour les essences autres que les peupliers de clones cultivés

NB. La longueur des alignements a été calculée à :

- 549 km pour les alignements peupliers

- 298 km pour les alignements d'autres essences

## IV - ANALYSE DES RESULTATS -

Les tableaux qui précèdent traduisent, pour l'essentiel, la situation forestière de l'Oise en 1977.

Avec une superficie territoriale de 589 020 ha dont 115 850 boisés, ce département a un taux de boisement de 19,7 %.

Le taux de boisement varie cependant dans des proportions assez importantes selon les régions puisqu'il passe de 31,4 % dans le Soissonnais à 6,5 % sur le Plateau Picard.

La superficie des terrains boisés soumis au régime forestier, lesquels sont domaniaux à 81 %, a été trouvée égale à 39 523 ha, soit à peu près 34 % de la superficie totale boisée.

La surface en peupleraie a été calculée à 7 341 ha.

Les landes et friches n'occupent que 3 119 ha, soit 0,5 % seulement du territoire départemental.

Les statistiques établies à différentes époques indiquaient la situation suivante pour les forêts de l'Oise :

- Statistique forestière de 1878.....	101 882 ha
- Enquête DAUBREE (1904 - 1908).....	102 383 ha
- Cadastre 1908 .....	111 197 ha
- Cadastre 1948 .....	118 911 ha
- Cadastre 1961 .....	122 340 ha
- Enquête "Utilisation du Territoire" 1974, sans les bosquets de 5 à 50 ares (1 112 ha d'après l'inventaire).....	116 535 ha

Les formations boisées de production couvrent, en 1977, 112 320 ha déduction faite de 30 ha de coupes rases de moins de 5 ans sans régénération. Les formations boisées de moins de 4 ha (boqueteaux, bosquets) représentent 5,4 % de cette superficie.

Les feuillus sont prépondérants sur 91 % de la surface boisée de production, les résineux ne l'étant que sur 9 %.

Le tableau suivant qui donne en pourcentage les surfaces sur lesquelles les diverses essences ont été trouvées prépondérantes, montre l'importance du chêne et du hêtre dans les peuplements feuillus.

Essence	Forêt soumise		Forêt privée		Total	
Chênes	43	49	49	52	47	51
Hêtre	34	39	13	14	20	22
Autres feuillus	10	12	31	34	24	27
TOTAL FEUILLUS	87	100	93	100	91	100
Pins divers	10	77	6	79	7	78
Autres résineux	3	23	1	21	2	22
TOTAL RESINEUX	13	100	7	100	9	100
TOTAL	100	-	100	-	100	-

Il est à remarquer que le chêne et le hêtre dominent très nettement en forêt soumise et que le chêne vient en tête devant le hêtre aussi bien en forêt soumise qu'en forêt privée, alors que les feuillus divers (principalement : frêne, charme, bouleau, châtaignier) sont surtout importants en forêt privée.

Dans le département, les résineux n'occupent par contre qu'une place secondaire.

En ce qui concerne les volumes et les accroissements :

- les feuillus ont un volume sur pied, mesuré sur écorce de 16 890 000 m<sup>3</sup> environ (chêne 35 %, hêtre 24 %, charme 8 %) et un accroissement courant (moyenne de 1972 - 1977) de l'ordre de 426 150 m<sup>3</sup>/an (chêne 21 % - hêtre 21 %).
- les résineux ont un volume sur pied, mesuré sur écorce de 1 125 000 m<sup>3</sup> et un accroissement courant de l'ordre de 41 000 m<sup>3</sup>.

L'ensemble des formations boisées présente un matériel moyen sur pied de 160,4 m<sup>3</sup>/ha (200,9 m<sup>3</sup>/ha en forêt soumise, 132 m<sup>3</sup>/ha en forêt privée) et un accroissement courant annuel de 4,03 m<sup>3</sup>/ha/an (4,08 m<sup>3</sup>/ha/an en forêt soumise, 4,01 m<sup>3</sup>/ha/an en forêt privée).

Pour obtenir la production brute, il convient d'ajouter à ces accroissements le passage à la futaie qui est de 39 600 m<sup>3</sup> pour les feuillus et de 2 900 m<sup>3</sup> seulement pour les résineux.

Les volumes exploités annuellement de 1972 à 1977 dans les formations boisées de production ont été estimés, d'après le recensement des souches à 148 680 m<sup>3</sup> sur écorce pour les feuillus et à 13 760 m<sup>3</sup> sur écorce pour les résineux soit 33 % et 31 % de la production brute.

Le volume des arbres perdus par mortalité a été estimé à 14 610 m<sup>3</sup>/an.

Le volume des chablis a été estimé à 2 870 m<sup>3</sup>/an.

Ces données ne comprennent évidemment pas le volume des arbres exploités à la suite de défrichements.

## V - PRECISION DES RESULTATS -

Le calcul des erreurs résultant de l'échantillonnage réalisé au cours des deux phases de l'inventaire tient compte notamment des déclassements intervenus entre les résultats de la photo-interprétation et les contrôles sur le terrain et des variances d'échantillonnage sur photographie et au sol.

Ce calcul a donné les résultats suivants pour l'ordre de grandeur de l'erreur relative ayant deux chances sur trois de ne pas être dépassée pour l'ensemble des formations boisées de production et par nature de propriété.

Propriétés	Surface (ha) tableau n° 2	Volume (m3) tableau n° 10	Accroissement (m3) tableau n° 11
Domanial	31 915 ± 0,6 %	6 928 400 ± 3,1 %	137 750 ± 3 %
Communal	7 608 ± 1,5 %	1 011 700 ± 6,7 %	23 550 ± 7,2 %
Particulier	<u>72 831 ± 2,4 %</u>	<u>10 075 400 ± 3,8 %</u>	<u>305 850 ± 4 %</u>
TOTAL	112 354 ± 1,5 %	18 015 500 ± 2,1 %	467 150 ± 2,3 %

Les superficies officielles des terrains soumis au régime forestier étant tenues pour exactes (sauf évidence contraire), les erreurs indiquées en ce qui les concerne sont relatives aux seules parties boisées de ces terrains.

Il convient de préciser qu'il est tenu compte de la composante attribuable à la variance des superficies dans le calcul des erreurs relatives aux volumes et aux accroissements.

Les résultats ci-dessus ont été obtenus à partir de l'interprétation de 13 942 points-photo dont 2 748 pour les seules formations boisées de production et 84 pour les landes et certains terrains agricoles.

Il a été utilisé pour les différents inventaires les nombres suivants d'unités de sondage (placettes circulaires, segments ou carrés)

- 998 pour les formations boisées de production (placettes)
- 37 pour les landes et les friches et certains terrains agricoles (placettes)
- 41 pour les arbres épars dans les landes et les terrains agricoles (placettes)
- 59 pour les haies boisées (segments)
- 219 pour les alignements (carrés)
- 210 pour les peupleraies (placettes).

---

**IMPRIMERIE NATIONALE**

**9 032 010 6**

---